


# Le dossier Économie de l'Élevage

TOUS LES MOIS, UNE ANALYSE SUR LES FILIÈRES BOVINES, OVINES ET CAPRINES



Juillet-Août 2013

 n°437

## Les filières viandes bovine et ovine en Espagne

*A la recherche d'un nouveau souffle*

**Rédaction :**

Département Économie  
de l'Institut de l'Élevage (GEB)  
avec le soutien de FranceAgriMer



Les études publiées dans le cadre des Dossier Économie de l'Élevage, bénéficient du financement  
du Ministère de l'Agriculture  
et sur contrats, du Fonds de l'Élevage, de l'Interprofession lait et viande et de FranceAgriMer



Institut de l'Élevage

Elevage ovin viande en Aragon

## Les filières viandes bovine et ovine en Espagne A la recherche d'un nouveau souffle

En Espagne, les secteurs viandes bovine et ovine sont aujourd'hui en difficulté. Les épisodes de sécheresses de ces dernières années et la flambée des cours des matières premières ont fortement affecté les systèmes herbivores espagnols, très dépendants des importations pour l'alimentation animale. La crise économique qui sévit dans le pays depuis fin 2007 a entamé le pouvoir d'achat des ménages qui ont réduit leur consommation de viandes bovine et ovine, déjà relativement faible. La future réforme de la PAC soulève enfin de nombreuses inquiétudes, notamment vis-à-vis de la convergence des soutiens à l'hectare et du maintien ou non des aides couplées, qui pourraient fragiliser encore davantage les exploitations d'élevage.

Le cheptel bovin, allaitant pour les deux tiers, a chuté de 12% entre 2005 et 2012. La production espagnole de viande bovine est tombée autour de 600 000 téc. Le constat est encore plus préoccupant dans le secteur ovin où la décapitalisation a été nettement accélérée par le découplage des aides à la brebis, total depuis 2010 : le cheptel de brebis s'est contracté d'un tiers entre 2000 et 2012. La production espagnole de viande ovine a été amputée de moitié pour tomber à 123 000 téc en 2012. L'Espagne reste toutefois à la tête du 2<sup>ème</sup> cheptel de vaches allaitantes et de brebis de l'Union européenne.

Les élevages bovins naisseurs, très extensifs et peu productifs, se concentrent dans l'Ouest du pays. Ils produisent des veaux de qualité très hétérogène, souvent peu conformés. Ils sont en outre dépendants d'importantes subventions européennes et nationales.

Le secteur de l'engraissement bovin, particulièrement développé en Catalogne et en Aragon, est au contraire très spécialisé, quasiment hors-sol. Les ateliers qui résistent à la crise ont une très bonne maîtrise technique et sont gérés par des entrepreneurs avertis. Les cycles de production sont très courts et très intensifs. Les animaux sont abattus majoritairement entre 9 et 15 mois pour 200 à 420 kg de carcasse, à partir de veaux issus d'élevages laitiers ou de jeunes broutards issus d'élevages naisseurs. Le secteur d'engraissement des animaux, très dépendant des achats de concentrés, résiste à la flambée des prix par l'innovation et l'optimisation des formulations d'aliment et des structures. Cependant, les disponibilités espagnoles en veaux laitiers et en broutards sont très insuffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins des engraisseurs, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, et le secteur reste tributaire des importations pour l'approvisionnement en maigre.

> > >

L'élevage ovin espagnol comporte deux grands systèmes de production d'agneaux. D'une part la production d'agneaux de lait, sevrés et abattus entre 15 et 25 jours pour 5 à 5,5 kg de carcasse. D'autre part la production d'agneaux lourds impliquant un passage en centre d'engraissement: agneau « *recental* » de 10 à 13 kg de carcasse et agneau « *pascual* » de plus de 13 kg de carcasse. Tous ces systèmes, très gourmands en intrants achetés, ont été particulièrement affectés par la flambée des cours des matières premières. La mise en place, depuis 2006, d'aides de la PAC spécifiques, complétées par des aides nationales entre 2008 et 2012, a encouragé le regroupement des éleveurs pour la commercialisation. Près de 40% des exploitations ovines espagnoles adhèrent ainsi à des groupements de producteurs.

L'aval de la filière viande espagnole reste très atomisé et peu spécialisé : les nombreuses entreprises d'abattage et de découpe sont souvent multi-espèces et de taille réduite. Les plus grandes ne commercialisent pas plus de 25 000 téc en bovin et 12 000 téc en ovin. L'industrie de la viande bovine se restructure lentement et commence à se « verticaliser » via des accords permettant d'assurer les approvisionnements et de sécuriser les ventes des différents maillons de la chaîne de production.

Face à la baisse de la consommation nationale, les filières bovine et ovine se polarisent de plus en plus vers l'export. Les exportations de viande ovine ont atteint près du tiers de la production indigène brute en 2012 contre 13% en 2007. Ce dynamisme des exportations a permis de contrebalancer la chute de consommation intérieure de viande ovine et a ainsi maintenu les prix à la production à de hauts niveaux. Les exportations de bovins et d'ovins vivants ont

également connu un véritable boom ces dernières années, à la faveur de la demande croissante des pays du pourtour méditerranéen qui ont rouvert leur marché aux animaux européens. En revanche, en viande bovine, l'Espagne peine à maintenir un solde commercial positif.

Les filières viandes bovine et ovine espagnoles disposent de marges de manœuvre qui pourraient leur permettre de rebondir. Dans le secteur allaitant naisseur, l'amélioration de la productivité des vaches allaitantes et de la conformation des veaux sont les deux leviers pour améliorer la situation.

### “Les filières viandes bovine et ovine se polarisent de plus en plus vers l'export”

Néanmoins, les ateliers d'engraissement resteront quoi qu'il en soit nettement dépendants des importations, pour les animaux maigres (20%

de leur approvisionnement aujourd'hui), et surtout pour l'alimentation du bétail. Les coûts de production de la filière paraissent peu compétitifs pour gagner durablement des places significatives à l'export de viande bovine. En revanche, les systèmes d'engraissement catalans et aragonais sont très bien placés pour produire des animaux légers, de races laitières ou croisés, dont la demande en vif est très dynamique dans le sud et l'est de la Méditerranée... ce qui n'aidera pas l'industrie d'abattage-découpe espagnole, en surcapacité chronique.

La filière ovine semble disposer de davantage d'atouts pour mener à bien cette stratégie du tout export, en particulier sur le bassin méditerranéen. L'Espagne dispose en effet de toute une gamme de produits, de l'agneau de lait à l'agneau plus lourd, et d'une organisation de l'élevage cohérente, avec des éleveurs naisseurs productifs et des centres d'engraissement organisés.

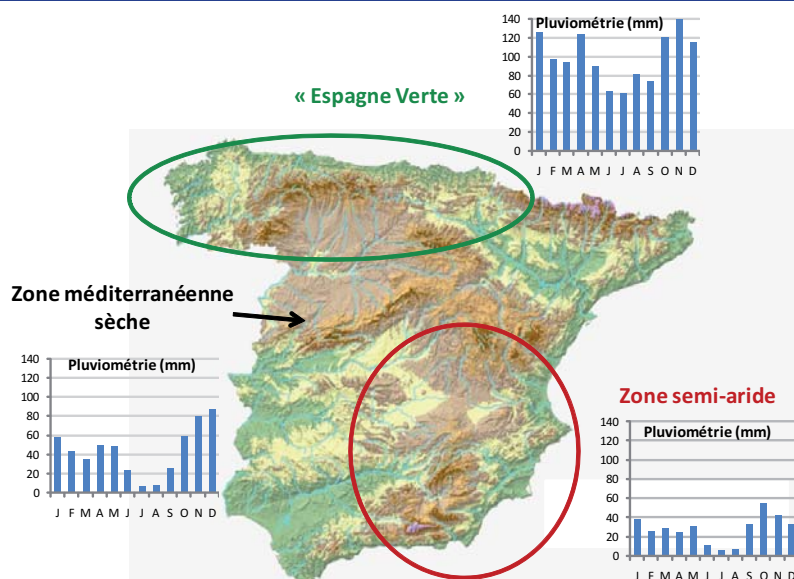


## LES FILIÈRES VIANDES BOVINE ET OVINE EN ESPAGNE

	A la recherche d'un nouveau souffle	1
<b>1</b>	Un contexte peu propice au développement de l'élevage allaitant	5
	Un milieu naturel difficile...	5
	...où prédominent les productions végétales	7
	Forte dépendance aux importations d'aliments du bétail	7
	Des entreprises d'aval encore très atomisées	7
	Recul de la consommation de bœuf, chute de celle de l'agneau	9
<b>2</b>	Vers une restructuration de la filière viande bovine ?	13
	Érosion du cheptel bovin	13
	Concentration du cheptel allaitant à l'Ouest et du cheptel laitier au Nord	15
	Importante restructuration des exploitations	15
	Déconnexion géographique des activités de naissance et d'engraissement	15
	L'élevage allaitant naisseur est peu productif	17
	L'engraissement spécialisé : intensif et très professionnel...	21
	...exigeant une optimisation maximale pour faire face à la crise	23
	L'engraissement dépendant des importations d'animaux maigres	25
	Baisse de la production à partir de 2006	25
	Mise en place de contrats entre les opérateurs	27
	Boom des exportations de bovins vivants vers les pays tiers	27
	Solde commercial à peine positif pour la viande bovine	29
<b>3</b>	Pour la filière ovine, le salut est dans l'exportation	33
	Un cheptel ovin en fort recul...	33
	...se concentrant dans les zones difficiles	33
	Très forte restructuration des exploitations	35
	Surtout des exploitations spécialisées en viande	35
	Des agneaux de lait de moins de 6 kg de carcasse	35
	Des agneaux «lourds» dépassant rarement 13 kg de carcasse	36
	Un regroupement coopératif encouragé par des subventions	36
	Des systèmes très affectés par la hausse des coûts	37
	Une chute de la production consécutive au découplage des primes à la brebis	37
	Hausse des importations en vif d'agneaux de lait	39
	Explosion des exportations d'ovins vivants...	39
	...vers les pays tiers	39
	Une stratégie tournée vers l'export pour la viande ovine...	41
	...permettant de soutenir les prix à la production	41
<b>4</b>	Quel avenir pour les filières viandes ovine et bovine ?	45
	Les enjeux de la future Politique Agricole Commune	45
	De nombreux défis à relever pour les deux filières	48

## Les grands ensembles agroclimatiques espagnols

Figure 1.1



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après [www.climatedata.eu/et](http://www.climatedata.eu/et) [www.catedu.es/](http://www.catedu.es/)

## Organisation administrative espagnole

Figure 1.2



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Daniel Dalet/d-maps.com

L'Espagne est divisée en 17 Communautés Autonomes (ou Autonomies), elles-mêmes composées de plusieurs provinces limitrophes possédant une histoire, une culture et une économie communes. Au niveau organisationnel, la Constitution espagnole établit un système de répartition des compétences, fondé sur la distinction entre les

domaines qui relèvent de la compétence exclusive de l'État central: Défense, Relations internationales et Justice, ceux dans lesquels les compétences sont partagées entre État et Communautés Autonomes: agriculture, industrie, transports, sécurité et culture, et ceux qui relèvent de la compétence exclusive des Communautés

Autonomes: tourisme, services sociaux, urbanisme et logement.

Cette organisation administrative se traduit concrètement par trois niveaux décisionnels en Agriculture: l'Union européenne, l'Espagne et les Autonomies, ces dernières devant toutefois appliquer les directives imposées au niveau national.

# 1

## Un contexte peu propice au développement de l'élevage allaitant

### Un milieu naturel difficile...

L'Espagne est soumise à de nombreuses contraintes géographiques et climatiques. Avec près de 60% du territoire à une altitude supérieure à 600 m, les reliefs y sont souvent accidentés. Les potentiels agronomiques des sols sont en outre relativement faibles dans la majeure partie du pays.

On distingue trois grands ensembles agro-climatiques :

- La frange septentrionale, des Pyrénées Occidentales à la Galice, dite « Espagne humide » ou « Espagne Verte », bénéficie d'un climat océanique tempéré, avec des hivers doux et pluvieux et des étés frais et relativement humides. C'est la région d'Espagne la plus favorable à la pousse des fourrages.

- Au Sud-ouest et dans le centre du pays, la zone méditerranéenne sèche est marquée par des étés chauds et secs de 3 à 5 mois, des pluies d'automne et des hivers relativement doux. Les conditions

fourragères y sont plus limitantes. La « *debesa* », milieu où cohabitent plantes herbacées et arbres clairsemés, est ainsi l'écosystème caractéristique de l'Ouest de l'Espagne, tandis que le Centre, plus sec, est qualifié de « désert intérieur ».

- Dans le quart sud-est du pays, la zone semi-aride à influence méditerranéenne se caractérise par une pluviométrie très faible et des températures relativement élevées tout au long de l'année.

Le manque d'eau apparaît comme un facteur limitant majeur pour l'agriculture et rend l'irrigation indispensable pour la mise en culture de certaines régions. La récurrence d'épisodes de sécheresse ces dernières années (de 2004 à 2008 et de nouveau en 2012) a ainsi fortement affecté les rendements des productions espagnoles.

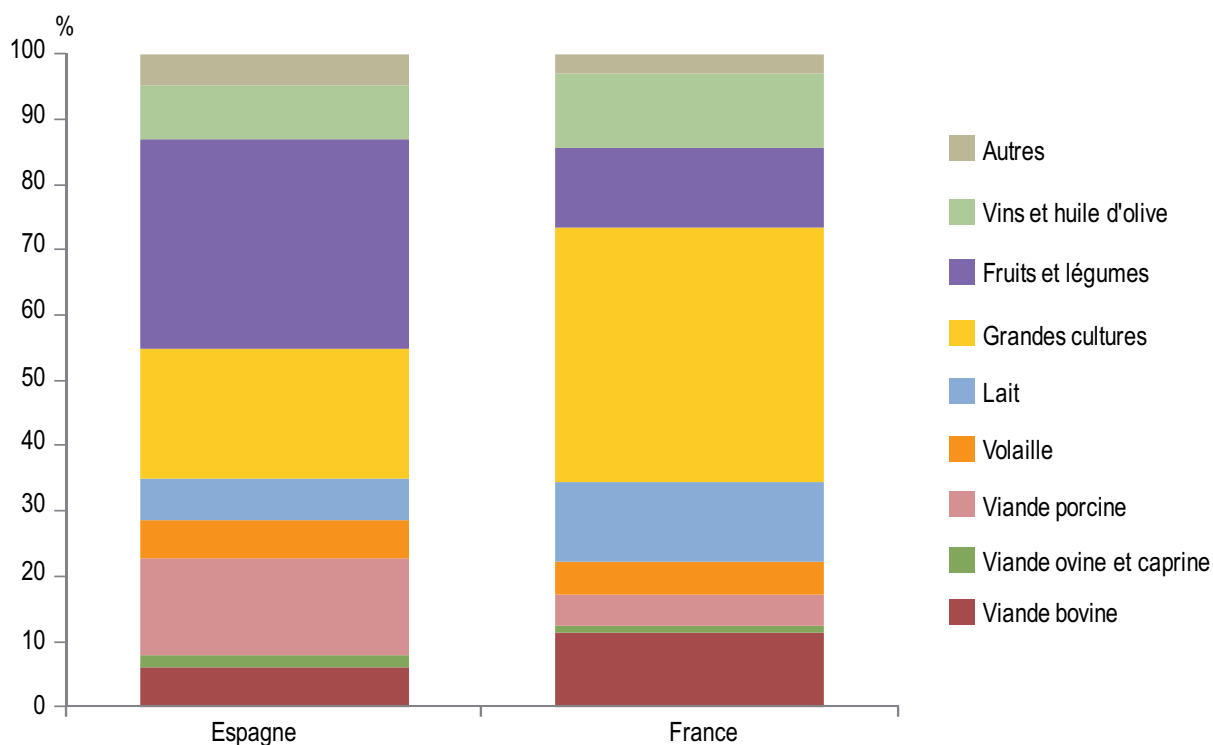
Face à ces handicaps naturels, plus de 80% de la SAU<sup>1</sup> espagnole se trouve aujourd'hui en zone dite « défavorisée<sup>2</sup> ».

<sup>1</sup> SAU : Surface Agricole Utile

<sup>2</sup> Zones défavorisées : définies au niveau européen comme des territoires affectés de handicaps économiques agricoles, physiques et démographiques spécifiques, dans lesquels il est nécessaire de soutenir l'activité agricole par l'octroi d'aides adaptées.

Répartition en valeur de la production agricole en 2012

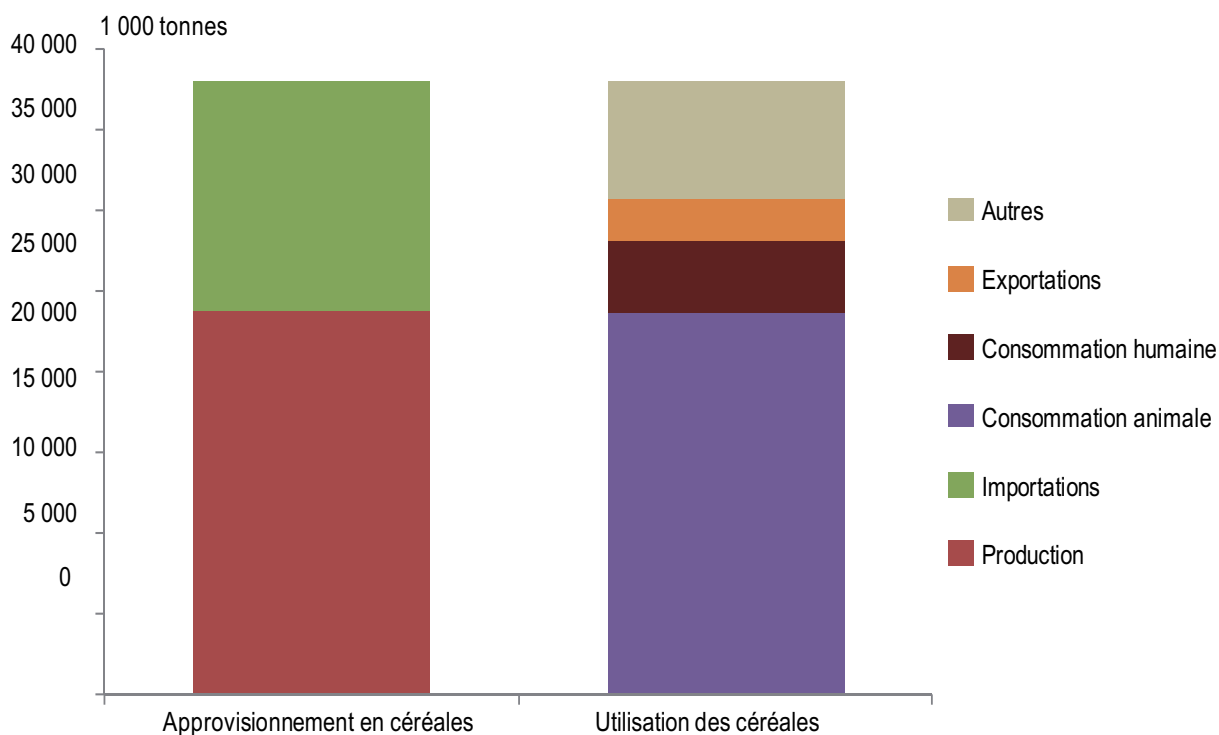
Figure 1.3



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

Approvisionnement et utilisation des céréales en Espagne (chiffres 2008)

Figure 1.4



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat



## ...où prédominent les productions végétales

Malgré ces contraintes naturelles, l'Espagne reste un grand pays agricole à l'échelle de l'Union européenne. Avec près de la moitié de son territoire aujourd'hui dédiée à l'agriculture (environ 24 millions d'hectares), elle possède la deuxième SAU de l'UE derrière la France (27 millions d'ha). D'après le dernier recensement agricole (2010), le pays compte 989 800 exploitations agricoles (516 000 en France) qui emploient près de 4% de sa population active (3% en France). Sa production agricole représente en valeur 4% de son PIB (contre 3,5% en France).

La variété des situations pédoclimatiques espagnoles est à l'origine d'une agriculture très diversifiée : oliviers, vignes, cultures maraîchères, grandes cultures et élevages se partagent le territoire. Les productions végétales sont prédominantes : en 2012, elles représentaient en valeur plus de 60% de la production agricole espagnole.

Dans le secteur animal, le secteur porcin est très dominant, et la production de viande bovine ne représente en valeur que 6% de la production agricole espagnole (11% en France). La production de viande ovine est encore plus marginale avec seulement 2% de la production espagnole. Son poids relatif reste néanmoins plus important qu'en France et dans l'Union européenne (1% de la production agricole finale).

À la tête du 2<sup>ème</sup> cheptel européen de brebis derrière le Royaume-Uni et du 2<sup>ème</sup> cheptel bovin allaitant de l'Union derrière la France, l'Espagne reste néanmoins un acteur de poids dans ces deux secteurs : elle tient respectivement les 5<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> rangs en Europe pour la production de viandes bovine et ovine.

## Forte dépendance aux importations d'aliments du bétail

Les rendements des céréales restent peu élevés du fait de la faible productivité des sols. Sur la période 2002-2011, le rendement moyen, toutes céréales confondues, n'était, d'après la Banque Mondiale, que

de 33 quintaux par hectare en Espagne, contre 70 quintaux par hectare en France. Malgré des surfaces cultivées relativement importantes (6,1 millions d'hectares en 2012), l'Espagne importe ainsi près de 40% de sa demande intérieure de céréales, notamment par les ports catalans (Tarragone, Barcelone). Près des deux tiers de cette demande sont destinés à la seule alimentation animale.

L'Espagne importe également, comme la France, des volumes importants de tourteaux de soja en provenance d'Argentine et du Brésil. Ces volumes ont atteint près de 2 millions de tonnes en 2012.

La flambée des coûts des matières premières impacte ainsi de plein fouet la rentabilité des systèmes d'élevage espagnols très peu autonomes, qui ont peu d'alternatives pour l'alimentation de leurs troupeaux.

## Des entreprises d'aval encore très atomisées

L'industrie des viandes bovine et ovine reste très peu concentrée en Espagne. Les entreprises d'abattage et de découpe sont en effet très nombreuses et de taille relativement réduite. Il y a peu de stratégies de fusion ou de rachat et les entreprises ne détiennent en général qu'une seule structure (un abattoir = une entreprise). Les sociétés d'abattage possèdent fréquemment une ou plusieurs salles de découpe. Une partie conséquente de la production est abattue en prestation de service (*mataderos a maquilla*). Ces abattoirs de services, encore nombreux, sont le plus souvent de petites structures en zones rurales qui abattent à façon pour les bouchers et les petits supermarchés. Certains sont situés près des marchés de gros alimentaire (type Rungis, comme Mercabarna ou Mercazaragoza).

Selon Alimarket, les volumes commercialisés par les trois premières entreprises de chacun des secteurs bovin et ovin atteignaient en 2011 respectivement 70 400 tonnes (12% de la production de viande bovine espagnole) et 25 800 tonnes (20% de la production de viande ovine espagnole). Par contraste, l'aval de la filière porcine est beaucoup plus développé en Espagne : les abattoirs sont beaucoup plus grands et la propriété de groupes de taille importante qui possèdent plusieurs abattoirs et contrôlent généralement tout le processus de

> > >

**Principales entreprises de commercialisation de viande bovine**

Figure 1.5

Rang	Entreprises	Volume de viande commercialisé en 2011 (t)
1	EL ENCINAR DE HUMIENTA, S.A.	25 000
2	GRUPO EMPRESARIAL LOS NORTEÑOS, S.L.	24 000 (*)
3	S.A.T FRIBÍN	21 400
4	MARTÍNEZ LORIENTE, S.A.	17 759
5	SUMINISTROS MEDINA, S.A.	15 000
6	MERCA-CARNE, S.A.	14 000 (*)
7	FRIMANCHA IND. CARNICAS, S.A.	14 000 (*)
8	SALA D'ESFER I MAG. FRIG. J.VIÑAS,SA	12 500
9	COMPANYIA GENERALI CARNIA, S.A.	12 500
10	MIGUEL VERGARA, S.L.	11 000

**Principales entreprises de commercialisation de viande ovine**

Rang	Entreprises	Volume de viande commercialisé en 2011 (t)
1	INDUSTRIAS CÁRNICAS LORIENTE PIQUERAS, S.A.	11 490
2	MURGACA, S.A.	8321
3	GRUPO CÁRNICO MAGNUS, S.A.	6 000
4	COOPERATIVA PASTORES GRUPO COOPERATIVO	5 654
5	GRUPO EMPRESARIAL LOS NORTEÑOS, S.L.	5000
6	DESPIECES CÁRNICOS OLOT, S.L.	4 653
7	CÁRNICAS AZOR, S.L.	4500 (*)
8	COMPANYIA GENERALI CARNIA, S.A.	3 500
9	OVINOS MANCHEGOS, S.L.	3 300
10	COOPERATIVA OVINO DEL SUROESTE (OVISO)	1 322

\* Estimation

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Alimarket

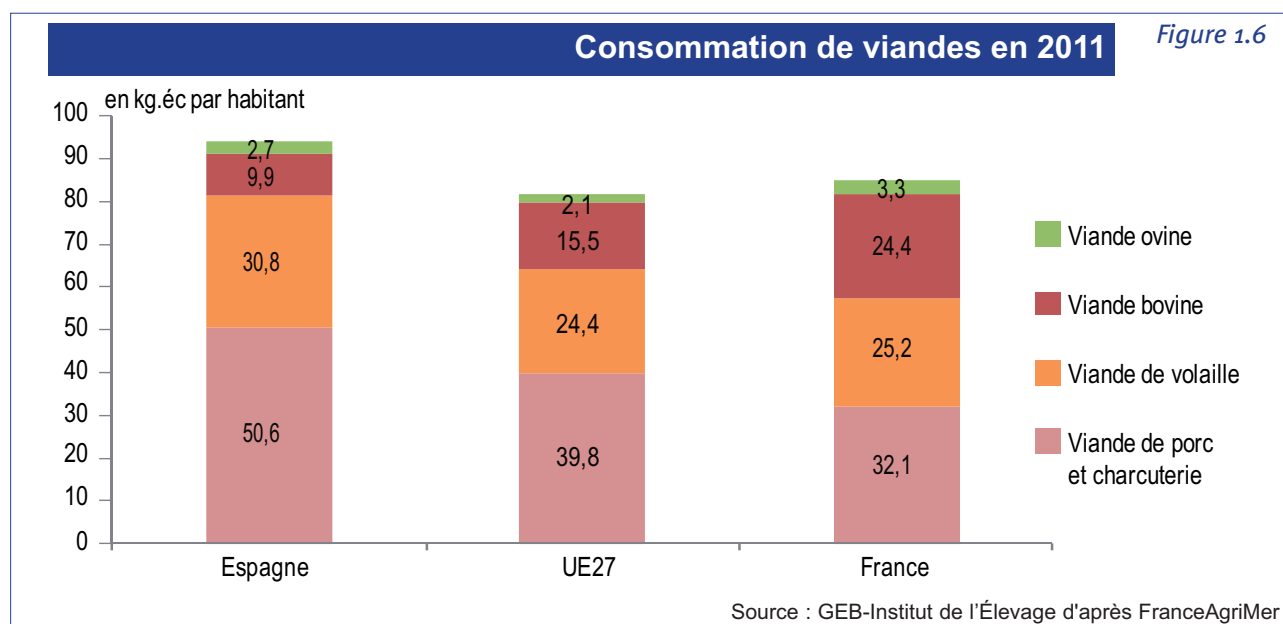
production, de la fabrication des aliments du bétail à la commercialisation et l'exportation de produits élaborés, en passant par l'élevage de porcs en intégration. Les entreprises du secteur porcin se sont regroupées pour aller conquérir des marchés à l'exportation en Europe et hors des frontières de l'UE. Bien qu'elles aient souvent également des branches avicoles, bovines ou ovines, le porc reste la principale activité de ces grandes entreprises.

Ainsi s'il existe des entreprises spécialisées dans la production de viande bovine ou ovine, les abattoirs et salles de découpes sont souvent multi-espèces, avec dans une grande partie des cas, une nette prépondérance de la production de viande porcine. En outre, bien que des systèmes intégrés se développent dans le secteur bovin, leur part reste bien inférieure à ce qui peut être observé aujourd'hui dans le secteur porcin. Ce type de fonctionnement est quasiment inexistant dans le secteur ovin.

## Recul de la consommation de bœuf, chute de celle de l'agneau

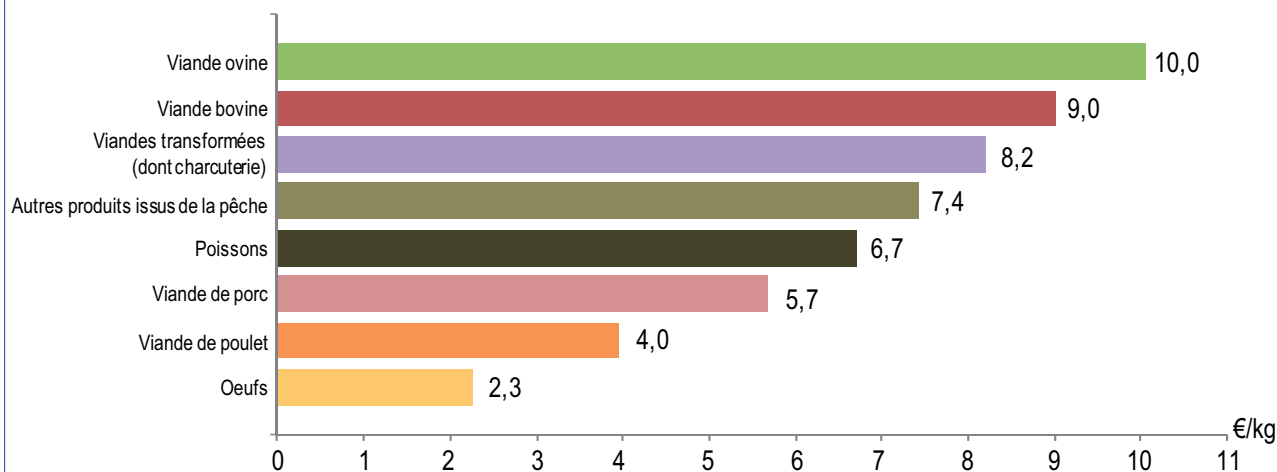
Les Espagnols sont traditionnellement de très importants consommateurs de viande: 94 kg par habitant en 2011 contre 82 kg en moyenne dans l'UE à 27 (85 kg/habitant en France). Ce sont avant tout des consommateurs de viande porcine (charcuterie incluse), avec 51 kg par habitant en 2011. La consommation de viande de volaille est également conséquente (31 kg par habitant).

Par contraste, avec respectivement 10 kg et 3 kg par habitant, ils consomment peu de viandes bovine et ovine. Et la crise économique sévissant dans le pays depuis la fin 2007 n'a fait qu'éroder la place modeste occupée par ces viandes. Face à la dégradation de la situation économique et au triplement du chômage en cinq ans, les ménages espagnols ont en effet vu fondre leur pouvoir d'achat, ce qui les a amenés à réduire leurs dépenses sur le poste alimentation. Les viandes ovine et bovine, comparativement plus coûteuses ont alors été progressivement délaissées sur les étals, au profit de protéines moins chères.



**Prix des différentes sources de protéines animales en Espagne en 2012**

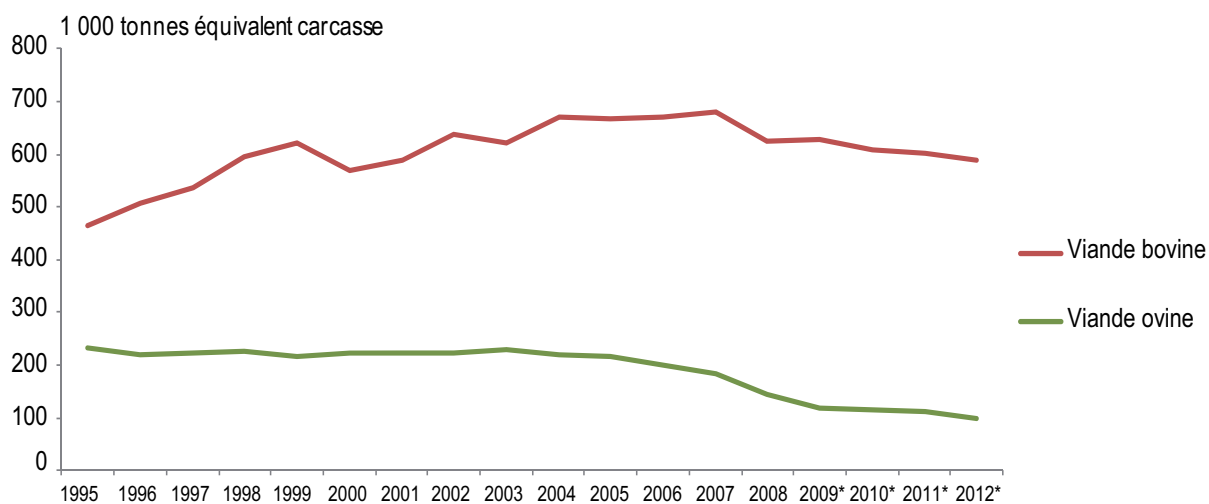
Figure 1.7



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après les données du panel de consommation des ménages publiées par le MAGRAMA

**Consommation espagnole apparente de viande bovine et ovine (consommation par bilan)**

Figure 1.8



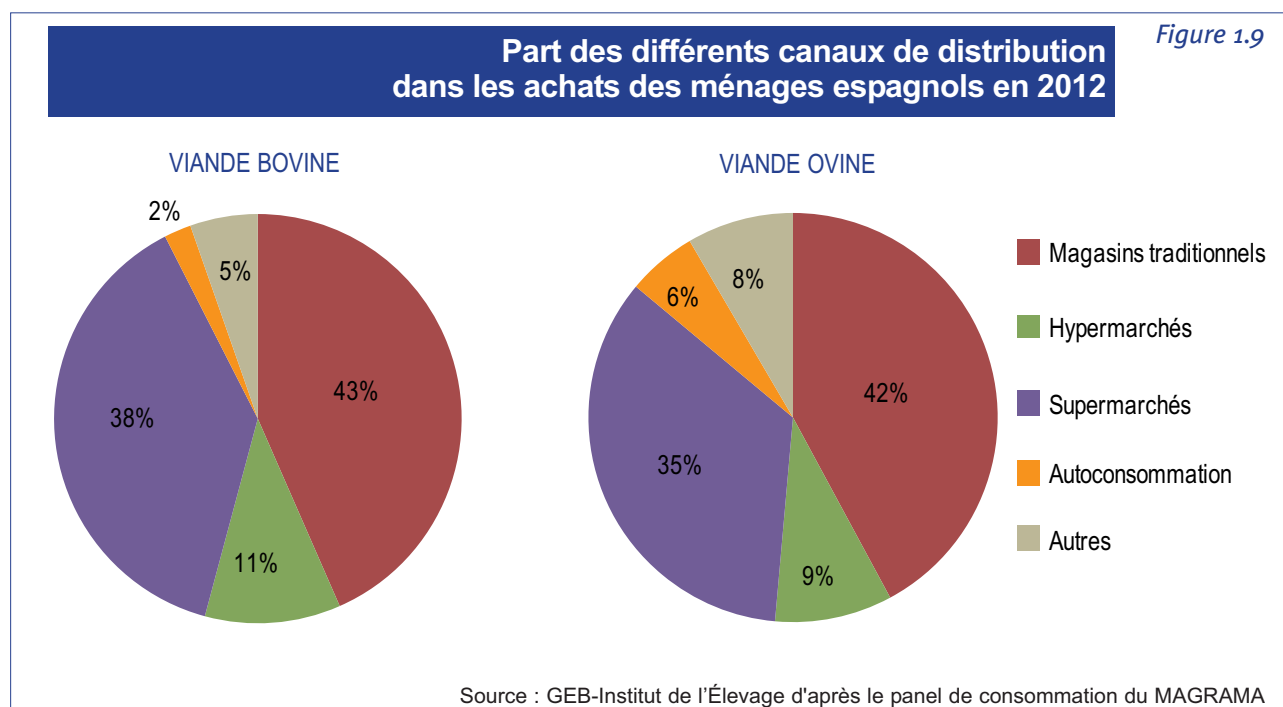
\*à partir de 2009, le calcul de consommation par bilan ne prend plus en compte les abattages non contrôlés

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

Entre 2007 et 2012, alors que la population espagnole a progressé de 4%, la consommation nationale de viande bovine calculée par bilan a reculé de 13%, à 589 700 téc, tandis que celle de viande ovine chutait de 46% pour tomber à seulement 97 000 téc. Cette chute de la consommation apparente calculée de viande ovine est vraisemblablement amplifiée par l'exclusion des abattages non contrôlés à partir de 2009 mais la tendance de consommation n'en reste pas moins nettement baissière. Le panel d'achat des ménages du MAGRAMA affiche en effet une baisse de 27% des volumes sur les six dernières années.

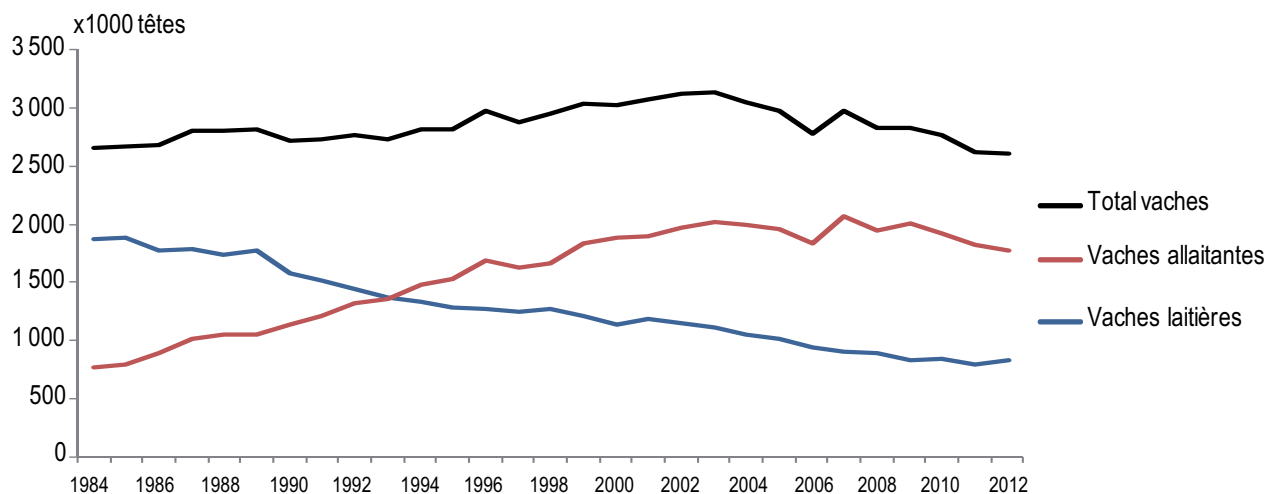
En Espagne, deux tiers des produits alimentaires sont achetés par les ménages, le tiers restant étant consommé en restauration. Pour les viandes ovine et bovine, le secteur de la boucherie occupe une place

de choix dans les achats des ménages. Face à l'évolution des modes de vie des consommateurs et dans le contexte actuel de crise économique, la part des ventes en magasins traditionnels tend néanmoins à reculer, au profit des ventes en GMS. Alors qu'elle représentait 48% des ventes en 2008, la boucherie traditionnelle ne commercialisait plus que 43% de la viande bovine et 42% de la viande ovine en 2012. À l'inverse, la part des GMS est passée en 4 ans de 42 à 49% pour les ventes de viande bovine et de 38 à 44% pour celles de viande ovine. Néanmoins, le modèle des hypermarchés peine désormais à séduire les consommateurs espagnols et ce sont les ventes en supermarchés qui progressent. Tandis que les achats en hyper stagnent autour de 10%, les ventes en supermarché ont grimpé de 32 à 38% pour la viande bovine et de 26 à 35% pour la viande ovine. Néanmoins, le modèle des hypermarchés peine désormais à séduire les consommateurs espagnols et ce sont les ventes en supermarchés qui progressent. Tandis que les achats en hyper stagnent autour de 10%, les ventes en supermarché ont grimpé de 32 à 38% pour la viande bovine et de 26 à 35% pour la viande ovine, entre 2008 et 2012.



## Évolution du cheptel de vaches en Espagne (Chiffres de décembre)

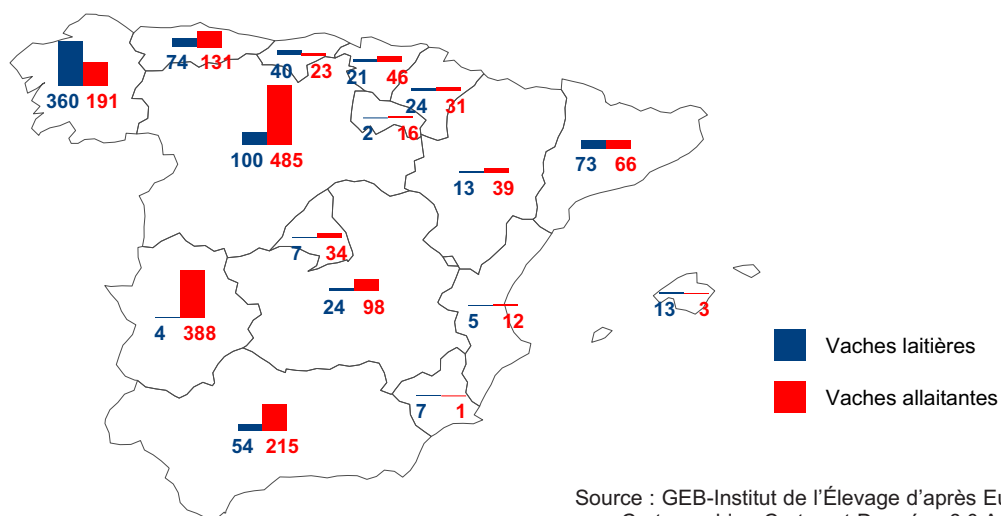
Figure 2.1



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

## Répartition des élevages de vaches en 2012 (en milliers de têtes)

Figure 2.2



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat  
Cartographie : Cartes et Données 6.0 Artique

# 2

## Vers une restructuration de la filière viande bovine ?

### Érosion du cheptel bovin

Lors de son adhésion à la CEE en 1986, l'Espagne détenait un cheptel bovin aux deux tiers laitier. Comme ailleurs en Europe, la mise en place des quotas laitiers a accéléré la restructuration du secteur : les exploitations laitières espagnoles se sont spécialisées, professionnalisées et intensifiées. La croissance des rendements laitiers a alors mécaniquement entraîné une chute du cheptel laitier plus que proportionnelle à la production nationale, réglementairement réduite dans les années 1980. Le desserrement de la contrainte des quotas depuis les années 2000 a tout juste freiné la tendance antérieure. Entre 1986 et 2012, les effectifs de vaches laitières ont ainsi été divisés par deux pour tomber à près de 830 000 têtes en décembre 2012.

La dynamique d'évolution du cheptel allaitant a été toute autre. À la fin des années 1980, de nombreuses exploitations laitières ont été contraintes d'arrêter la production de lait, faute d'attribution de quota suffisant. Une partie d'entre elles s'est alors reconvertie dans l'élevage allaitant. La mise en place de la PMTVA (Prime de Maintien à la Vache Allaitante) en 1992 puis l'ajout d'une prime complémentaire à la vache allaitante dans le cadre de

l'agenda 2000 ont ensuite conforté le développement de ce secteur. Entre 1986 et 2003, les effectifs de vaches allaitantes ont plus que doublé, compensant ainsi largement la baisse du cheptel laitier. À partir de 1995, le développement du cheptel allaitant s'est toutefois fait au-delà du nombre de références attribuées au pays (1 462 000 références entre 1992 et 2002 puis près de 1 442 000 références à partir de 2003).

Entre 2003 et 2009, cette progression s'est nettement ralentie puis, face à la dégradation de la situation économique et à la baisse de la consommation nationale de viande bovine, le cheptel de vaches allaitantes a chuté de 11% en trois ans pour tomber à 1,78 million de têtes<sup>3</sup> en décembre 2012.

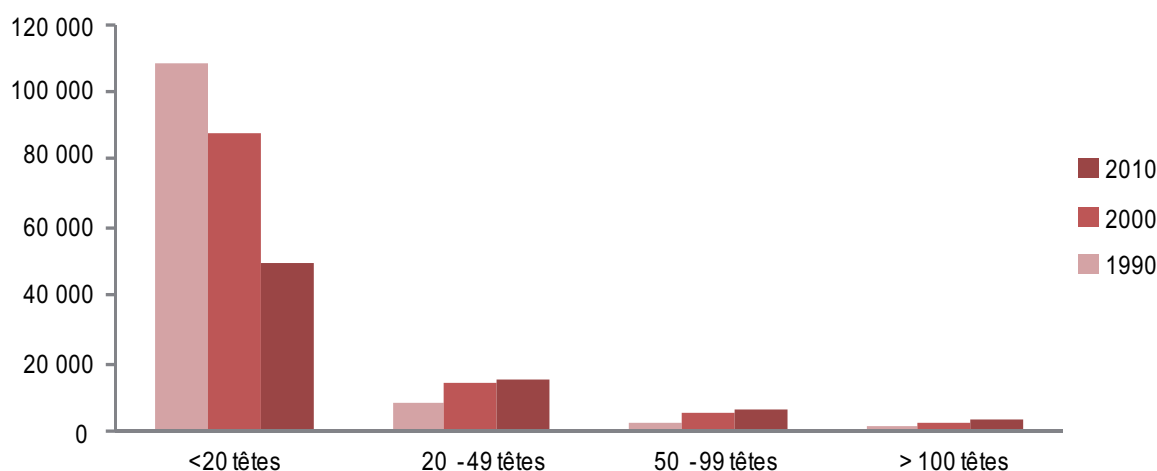
Le cheptel espagnol total de vaches a donc reculé de 17% depuis 2003. En 26 ans, sa composition s'est néanmoins totalement inversée et la part des vaches allaitantes atteint aujourd'hui près de 70%. L'Espagne détient ainsi fin 2012 le 2<sup>ème</sup> cheptel de vaches allaitantes et le 9<sup>ème</sup> cheptel de vaches laitières de l'Union européenne, pour un total de 2,6 millions de têtes.

> > >

<sup>3</sup> Chiffre prenant en compte les vaches « non laitières » élevées en Espagne pour les corridas (près de 300 000 en 2012) et qui ne rentrent donc pas à proprement parler dans la catégorie « vaches allaitantes ».

### Répartition des élevages de vaches allaitantes selon leur taille

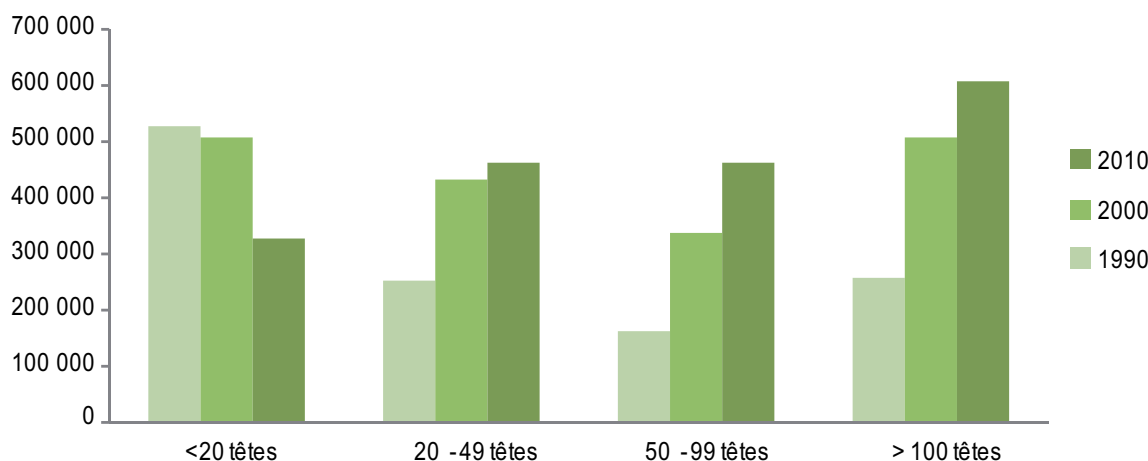
Figure 2.3



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Répartition des effectifs de vaches allaitantes selon la taille des élevages

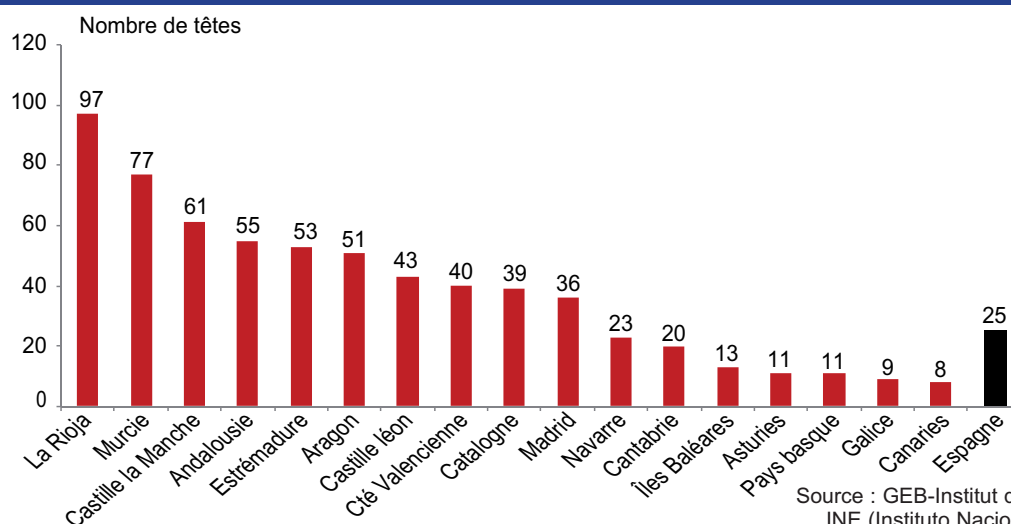
Figure 2.4



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Taille moyenne des troupeaux de vaches allaitantes (recensement agricole de 2010)

Figure 2.5



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après INE (Instituto Nacional de Estadísticas)



## Concentration du cheptel allaitant à l'Ouest et du cheptel laitier au Nord

Historiquement, la localisation des cheptels laitier et allaitant est nettement différenciée. En 2012, 27% des vaches allaitantes se trouvaient en Castille Léon, 22% en Estrémadure, 22% sur la Corniche cantabrique (Pays Basque, Cantabrie, Asturies et Galice) et 12% en Andalousie. La moitié ouest de l'Espagne regroupe ainsi plus de 80% du cheptel allaitant. Le cheptel laitier est encore plus concentré. Fin 2012, 60% des vaches laitières étaient dans la Corniche cantabrique, dont 44% en Galice. Avec 12% supplémentaires dans la partie septentrionale de la Castille Léon, le nord de l'Espagne réunit donc près des 3/4 du cheptel laitier du pays.

## Importante restructuration des exploitations

Depuis l'entrée du pays dans l'Union européenne, le secteur bovin espagnol s'est fortement restructuré. Entre 1990 et 2010, le nombre d'exploitations détentrices de bovins a chuté de 64% pour tomber à 112 000 d'après le dernier recensement agricole. Parmi elles, 29 500 détenaient des vaches laitières, 86% de moins que 20 ans auparavant, et 74 800 des vaches allaitantes, 38% de moins qu'en 1990. Près de 7 300 exploitations possédaient à la fois des vaches allaitantes et des vaches laitières. De plus, environ 15 000 exploitations spécialisées dans l'engraissement détenaient uniquement des jeunes bovins (pas de vaches).

En 20 ans, le nombre de petits élevages détenant moins de 20 vaches allaitantes a été divisé par 2,2 pour tomber à 50 000 exploitations en 2010. Si elles restent prédominantes (66%), ces exploitations ne réunissent plus que 18% des effectifs espagnols de vaches allaitantes. En revanche, le nombre d'exploitations ayant entre 20 et 49 vaches a grimpé de 68% pour atteindre 14 900 exploitations en 2010 (20% des exploitations détenant des vaches allaitantes pour un quart du cheptel allaitant espagnol). Enfin, les exploitations détenant entre 50 et 99 vaches et celles de plus de 100 vaches ont respectivement été multipliées par 2,7 et 2,4 en 20 ans pour se porter à 6 800 et 3 500 exploitations en

2010 soit respectivement 9% et 5% des exploitations détenant des vaches allaitantes. Ces deux catégories concentrent aujourd'hui 57% des effectifs espagnols.

Face à ces évolutions, la taille moyenne des troupeaux est passée de 10 vaches allaitantes en 1990 à 25 vaches en 2010 (33 vaches en moyenne en France). Dans le nord de l'Espagne, essentiellement spécialisé dans la production laitière et contraint par des structures d'exploitations petites et morcelées, les troupeaux allaitants sont de très petite taille. Ils sont en revanche plus conséquents dans les zones d'élevage allaitant extensif de l'ouest du pays.

D'après la dernière enquête structure (2010), deux tiers des détenteurs de vaches allaitantes sont des éleveurs bovin-allaitant spécialisés (46% en France). Ils détiennent les trois quarts des effectifs de vaches allaitantes du pays (contre 58% en France). Seulement 4% des vaches allaitantes se trouvent dans des exploitations laitières ou mixtes lait-viande contre 9% en France, et seulement 5% dans des exploitations à orientation mixte culture et élevage contre 13% en France.

Ces exploitations bovins viande sont donc très spécialisées. Elles ne détiennent en effet, en plus des vaches allaitantes, que 1% des effectifs espagnols d'ovins, de caprins et de porcins et n'ont ni vaches laitières, ni volailles. Elles n'exploitent par ailleurs que 2% des surfaces en céréales du pays et n'ont pas de cultures permanentes.

## Déconnexion géographique des activités de naissance et d'engraissement

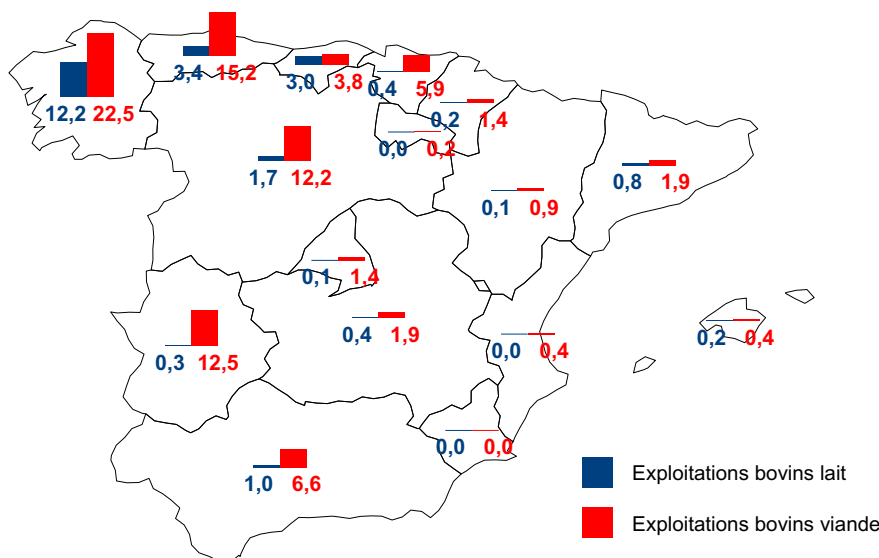
Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'Espagne comptait, d'après la base de données SITRAN<sup>4</sup>, près de 140 000 exploitations détentrices de bovins. Six exploitations sur dix étaient des exploitations à orientation bovins viande, 17% des exploitations à orientation laitière, 16% des centres d'engraissement de jeunes bovins et 6% des exploitations mixtes lait et viande.

Ces systèmes de production se répartissent dans trois grandes régions d'élevage recoupant les grands ensembles pédoclimatiques espagnols.

<sup>4</sup> SITRAN (Sistema Integral de Trazabilidad Animal) : Base de données qui centralise les informations relatives aux exploitations d'élevage espagnoles, équivalente à notre BDNI (Base de Données Nationale d'Identification).

Répartition des exploitations bovines au 1er janvier 2013 (en milliers)

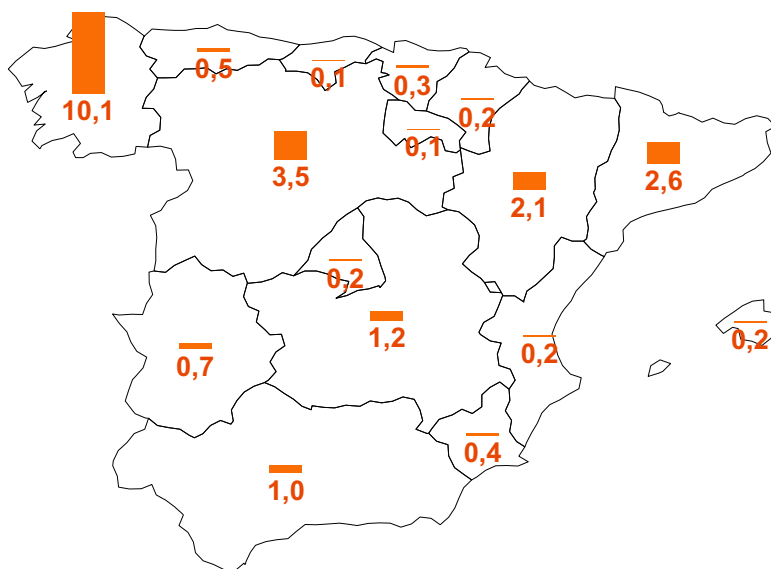
Figure 2.6



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après les données SITRAN (MAGRAMA)  
Cartographie : Cartes et Données 6.0 Artique

Répartition des exploitations et centres d'engraissement de bovins au 1er janvier 2013 (en milliers)

Figure 2.7



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après les données SITRAN (MAGRAMA)  
Cartographie : Cartes et Données 6.0 Artique

La **Corniche cantabrique** a une orientation laitière marquée: 51% des exploitations bovins lait espagnoles se trouvent en Galice, 14% dans les Asturies, 12% en Cantabrie et 7% dans le nord de la Castille Léon. La restructuration laitière liée à la mise en place des quotas a néanmoins conduit au développement de nombreux petits élevages allaitants ou mixtes, ainsi que de très petites structures dédiées à l'engraissement de jeunes bovins. Ainsi, bien qu'elle ne concentre que 22% du cheptel allaitant, la Corniche cantabrique réunit 54% des exploitations bovins viande du pays (26% en Galice, 17% dans les Asturies, 7% dans le Pays Basque et 4% en Cantabrie). En outre, la moitié des exploitations mixtes lait et viande se situe en Cantabrie et en Galice. Cette zone essentiellement laitière est donc de plus en plus allaitante même si les troupeaux correspondants restent dans l'ensemble de petite taille. L'élevage laitier de cette région fournit en outre des veaux pour le secteur de l'engraissement.

L'**ouest du pays** est consacré principalement à l'élevage de vaches allaitantes, au sein de grands troupeaux extensifs qui cohabitent avec les porcs ibériques dans la « *dehesa* ». L'Estrémadure et la Castille Léon regroupent ainsi respectivement 14% des exploitations bovins viande et l'Andalousie 8%.

L'engraissement intensif spécialisé est particulièrement développé en **Catalogne et en Aragon**. En effet, si la majorité des exploitations ou centres d'engraissement se situent en Galice (43%) et dans le nord de la Castille Léon (15%), il s'agit surtout de très petites structures (4 animaux en moyenne par exploitation en Galice). Avec en moyenne plus de 80 têtes par exploitation, les principales régions d'engraissement sont donc la Catalogne (11% des centres d'engraissement), l'Aragon (9%) et la Castille la Manche (5%). Les ateliers d'engraissement se concentrent ainsi à proximité des industries de la transformation (abattoirs, salles de découpes, etc.), des ports d'importation de l'aliment du bétail et des grands centres de consommation (en particulier sur la côte méditerranéenne, ou Madrid pour la Castille-Léon).

## L'élevage allaitant naisseur est peu productif

L'élevage allaitant naisseur se trouve essentiellement dans la « *dehesa* » au sud-ouest du pays et sur la Corniche cantabrique au Nord-ouest. Plus de 50% des vaches allaitantes sont de type croisé (issues parfois de plusieurs générations de croisement) et la principale race pure, la Limousine, ne représentait en 2011 que 9% du cheptel total. Les races Charolaise et Blonde d'Aquitaine sont encore plus marginales avec respectivement 3% et 1% des effectifs nationaux de vaches allaitantes. L'Espagne compte également un nombre important de races autochtones (Pirenaica, Morucha, Asturiana, Rubia Gallega, etc.), races rustiques adaptées aux conditions pédoclimatiques du pays et pouvant s'accommoder de disponibilités fourragères très variables au cours de l'année.

La productivité des animaux est globalement faible. Les intervalles vêlage-vêlage sont très élevés : 480 à 510 jours en moyenne (contre 380 jours en France pour la race Limousine). Les vaches nourrices produisent ainsi seulement 0,66 veau par an en moyenne. Par ailleurs, la faiblesse du taux de renouvellement, atteignant à peine 10%, ne permet pas de réduire la part de femelles improductives dans les troupeaux et la productivité numérique moyenne évolue peu.

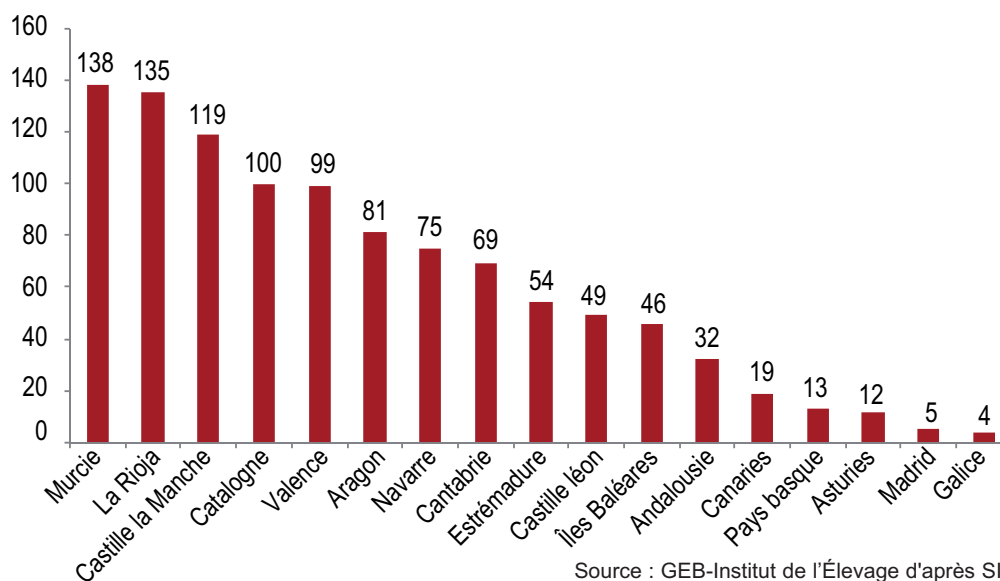
**Dans la zone de « *dehesa* »** et les prairies du Sud un système de production très extensif à moindre coût s'est développé. De grands troupeaux approchant les 80 UGB (Unité de gros bétail) en moyenne et jusqu'à 1000 vaches allaitantes y sont conduits en plein air intégral. Le chargement animal y est réduit (<1 UGB/ha) en raison de la faible production fourragère des prairies. Les conditions très sèches, qui provoquent en dehors du printemps un long arrêt végétatif de ces prairies, obligent en outre les éleveurs à compléter les animaux au moins six mois par an avec de la paille et de l'aliment concentré.

> > >

### Taille moyenne des exploitations d'engraissement de bovins en 2011

Figure 2.8

Nbre de têtes  
de jeunes bovins



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SITRAN - MAGRAMA

### SAU et chargement moyens des exploitations spécialisées bovins viande dans les zones d'élevages (allaitants naisseurs)

Figure 2.9

		SAU/exploitation	UGB/exploitation	UGB/ha SAU
Zone extensive de l'Ouest	Estrémadure	116	72	0,6
	Andalousie	108	83	0,8
	Castille Léon	86	64	0,7
	Castille La Manche	67	103	1,5
Corniche cantabrique	Galice	14	17	1,2
	Asturies	13	16	1,3
	Cantabrie	21	29	1,4
	Pays Basque	14	18	1,3
<b>Espagne</b>		<b>47</b>	<b>42</b>	<b>0,9</b>

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat – RA 2010

La reproduction des vaches se fait par monte naturelle, avec une pratique croissante du croisement avec des taureaux de races Limousine, Charolaise ou Blonde d'Aquitaine sur des vaches autochtones ou croisées pour obtenir de meilleures conformations chez les veaux et améliorer leurs performances à l'engraissement. Les vêlages se déroulent généralement sans surveillance et l'encadrement des troupeaux nécessite peu de main-d'œuvre (1,2 UTA/exploitation en moyenne). La production est constituée de broutards très jeunes, mâles et femelles, de 180 à 250 kg vifs, sevrés entre 4 et 8 mois. Il s'agit dans l'ensemble d'animaux peu conformés, vendus entre 500 et 600 €/tête à des centres d'engraissement spécialisés. Les vaches de réforme sont rarement finies, faute de débouché sur le marché intérieur.

Ces exploitations restent dans l'ensemble peu professionnelles. Les surfaces sont en général en faire-valoir direct, soit directement par l'éleveur, soit par de grands propriétaires terriens qui ont alors recours à de la main-d'œuvre salariée peu qualifiée. Les troupeaux valorisent également des pâtures communales. Cette conduite extensive ne nécessite donc pas d'investissements en bâtiment ni en matériel de récolte et les coûts d'alimentation restent réduits.

Le système de production allaitant dominant sur la **Corniche cantabrique** est **naisseur-engraisseur**. Les surfaces et les tailles de troupeau allaitant y sont beaucoup plus réduites : 15 ha de SAU et entre 15 et 30 UGB par exploitation en moyenne. L'autonomie fourragère est assurée par des prairies fauchées (en foin ou enrubannage) puis pâturées. Ces élevages exploitent également des surfaces pastorales, souvent éloignées du siège de l'exploitation, pour alimenter les vaches et les génisses en période estivale. Contrairement à ce qui se fait dans la « *dehesa* », ces systèmes réalisent eux-mêmes la finition des jeunes bovins et des génisses à partir d'aliments achetés.

Avec une marge nette généralement négative hors subventions, le secteur allaitant naisseur est très aidé. En plus des paiements directs à l'hectare et d'éventuels paiements liés aux handicaps naturels dans les zones concernées (type ICHN), il bénéficie

d'une grande diversité d'aides à la vache allaitante pouvant se cumuler au sein d'une même exploitation :

- **Prime couplée à la vache allaitante** (186 €/tête) et **prime complémentaire** (22,46 €/tête) : pour en bénéficier, les éleveurs doivent détenir des références historiques.

- **Aide pour compenser les handicaps spécifiques affectant les éleveurs de vaches allaitantes** : cette aide concerne tous les éleveurs de vaches allaitantes, qu'ils aient ou non des droits à prime. Pour en bénéficier, les éleveurs doivent maintenir leur troupeau de vaches allaitantes sur leur exploitation et respecter un chargement maximal de 1,5 UGB à l'hectare. Le montant par tête de l'aide est calculé chaque année en répartissant le budget global (48 millions d'euros par an) entre toutes les vaches des exploitations remplissant ces critères, en prenant en compte une certaine dégressivité selon la taille des troupeaux (les 40 premières vaches reçoivent 100% de la prime, les 30 vaches suivantes en reçoivent les deux tiers et les 30 suivantes seulement un tiers).

- **Aide pour l'amélioration de la qualité de la viande bovine** : pour les éleveurs rentrant dans une démarche de qualité reconnue officiellement (budget annuel : 7 millions d'euros).

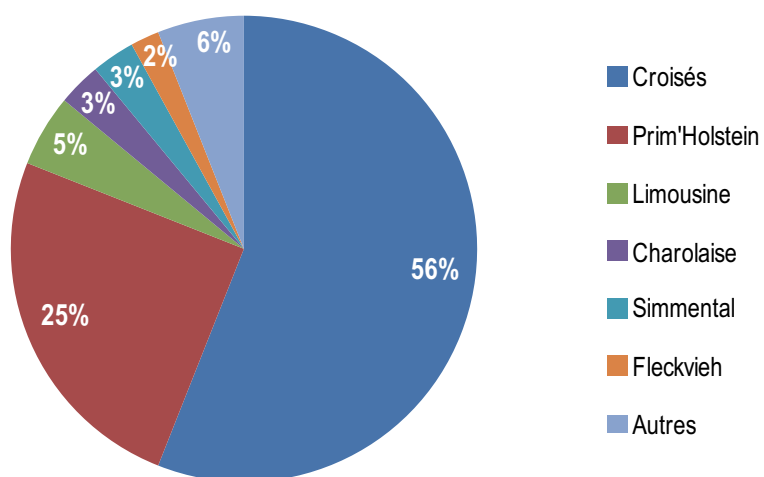
Le Ministère de l'Agriculture espagnol et les gouvernements des Autonomies ont aussi mis en place des **programmes de sauvegarde et de développement des troupeaux de races pures** autochtones avec des aides allant de 100 € à 130 €/tête de reproducteur de race autochtone (le maximum pour les races en risque d'extinction, plafonnement à 6000 €/exploitation). Les plafonds de ces aides peuvent en outre être relevés de 20% pour les éleveurs s'engageant en parallèle dans des démarches qualité.

Si l'ensemble de ces soutiens sont primordiaux pour le maintien du troupeau de vaches allaitantes, ils n'incitent pas pour autant les éleveurs à améliorer la productivité de leurs vaches et la qualité génétique des troupeaux pour fournir des animaux mieux conformés au secteur de l'engraissement.

> > >

Répartition par race des jeunes bovins engraisés en Espagne (2011)

Figure 2.10



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SITRAN - MAGRAMA

## L'engraissement spécialisé : intensif et très professionnel...

Le secteur de l'engraissement bovin spécialisé se démarque en Espagne par sa logique entrepreneuriale et sa recherche d'efficacité économique passant par la maximisation des performances animales. Il se caractérise par des cycles très courts et très intensifs ayant pour objectif la production de mâles ou de femelles abattus majoritairement entre 9 et 15 mois pour 200 à 420 kg de carcasse, à partir de veaux issus d'élevages laitiers ou de jeunes broutards, espagnols ou importés.

Ce modèle repose sur un engraissement rapide des animaux grâce à une ration sèche hyper-énergétique, à base de céréales et de soja. La distribution journalière de 7 kg d'aliments concentrés et de 3 à 4 kg de paille permet des GMQ (Gain moyen quotidien) très importants pendant cette phase d'engraissement, mais avec des risques élevés d'acidose. La quasi-totalité de l'alimentation est achetée à l'extérieur, indépendamment des éventuelles surfaces fourragères des exploitations. L'approvisionnement en aliments est ainsi assuré par les fabricants d'aliments du bétail qui jouent un rôle clé dans la filière. Avec 21 millions de tonnes d'aliments fabriquées par an, l'Espagne est en effet d'après la FEFAC<sup>5</sup> le troisième fabricant d'aliments du bétail dans l'UE à 15, juste derrière l'Allemagne et la France. L'aliment composé bovin représente 32% de ces tonnages (contre 41% et 21% respectivement pour les aliments porcs et volailles) ce qui place l'Espagne en première position dans l'Union européenne pour la fabrication d'aliments d'engraissement pour bovins.

Les animaux sont engraisés dans des bâtiments généralement en structure béton semi-ouverts de 90 places<sup>6</sup> (coût de construction de l'ordre de 800 € la place). La simplicité de ces bâtiments et leurs faibles besoins en mécanisation et en stockage représentent un levier important de réduction des coûts de fonctionnement des ateliers et donc un élément majeur de leur compétitivité. Les exploitations ne détenant pas ou peu de surfaces, les épandages d'effluents d'élevage s'effectuent dans les exploitations voisines. Plus de la moitié des animaux

engraisés sont de type croisé ([viande] × [viande] ou [lait] × [viande]) et un quart sont de race Prim'Holstein (frisons). Les animaux de race à viande sont très minoritaires.

Les ateliers d'engraissement de Catalogne et d'Aragon se fournissent essentiellement (près de 90%) en veaux laitiers (« *mamones* ») de race pure ou croisés, issus des élevages de la Corniche cantabrique ou importés, même si la part de broutards légers (« *pasteros* ») issus d'élevages allaitants tend à augmenter. Les ateliers du centre du pays s'approvisionnent en revanche plutôt dans les élevages naisseurs de l'Ouest.

L'engraissement des veaux laitiers dure en général 10 à 12 mois, contre 6 à 8 mois pour l'engraissement des broutards. Ces derniers présentent en outre de meilleurs GMQ et un indice de consommation plus faible que les veaux laitiers (d'autant plus si ce sont des animaux de race pure viande). Le coût alimentaire global par animal est donc plus élevé dans les systèmes engraisant des veaux laitiers. Le coût d'achat du maigre est en revanche plus important dans les systèmes « broutards » et les marges de ces deux systèmes restent finalement assez proches. L'avantage du système « veaux laitiers » est donc qu'il nécessite moins d'investissement au départ ; la conduite sanitaire des animaux y est cependant plus technique que dans les systèmes « broutards », avec des risques sanitaires beaucoup plus importants en phase de sevrage et de post-sevrage.

Deux types de structures d'exploitation cohabitent sur le territoire : les élevages indépendants et les élevages intégrés. Ces derniers ne possèdent pas les animaux et les aliments leur sont fournis par les intégrateurs qui mettent également à leur disposition des services d'appui technique (souvent assurés par des vétérinaires salariés des fabriques d'aliments). Les éleveurs intégrés sont propriétaires des bâtiments et fournissent la main-d'œuvre, la paille alimentaire et la litière. Ils sont rémunérés sur une base journalière par animal en fonction des performances (de l'ordre de 0,20 à 0,25 €/jour/animal). Les intégrateurs possèdent en général plusieurs structures et détiennent la plupart du temps des parts de capitaux dans les fabriques d'aliments.

> > >

<sup>5</sup> FEFAC : Fédération Européenne des Fabricants d'Aliments Composés.

<sup>6</sup> Correspondant à l'ancien plafond de versement de la PSBM (prime au jeune bovin mâle) avant qu'elle ne soit découplée à partir de 2006.

Figure 2.11

<b>Synthèse technico-économique pour les différents types d'animaux engraisés</b>						
Résultats 2011 (Observations moyennes)	Veaux laitiers race pure (mâles)	Veaux croisés laitiers (mâles)	Broutardes croisées ou race locale	Broutards croisés ou race locale	Broutardes race pure (race à viande)	Broutards race pure (race à viande)
Âge à l'arrivée en centre d'engraissement	Démarrage par un éleveur spécialisé jusqu'à 80-120 kg	2 semaines à 2 mois	5-7 mois			
Poids vif entrée (kg)	80-120	90	200	225	225	250
Poids vif sortie	400-490	520	450	590	550	680
GMQ (kg/jour)	1,34-1,36	1,35	1,5	1,6	1,7	1,9
Durée d'engraissement	209-274 jours	318 jours	166 jours	228 jours	191 jours	226 jours
Indice de consommation	5,4-5,7	5,5	5,1	5,2	4,4	4,5
Coût alimentaire (€/tête) ou en €/kg vif de croît*	550 1,5 €	650 1,51 €	330 1,38 €	520 1,43 €	530 1,20€	530 1,20€
Rendement carcasse (%)	52	53	57	59	60	62
Poids carcasse (kg)	208-260	275	256	348	330	420
Prix du kg carcasse (€)	3,57 €	3,55 €	3,73 €	3,75 €	3,90 €	3,90 €
Prix d'achat (€/tête)	225 €	225 €	520 €	550 €	1 000 €	1 000 €

\* aliments à 275 €/tonne

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Université Polytechnique de Madrid (données rassemblées au cours du voyage d'étude des Réseaux d'Élevage bovins viande en juin 2012)



Depuis la mise en œuvre de l'accord du Luxembourg en 2006, les primes au bovin mâle et la majeure partie des primes à l'abattage ont été découplées et intégrées au DPU. Les 40% de primes à l'abattage restant ont été découplés dans le cadre du Bilan de santé en 2010. Désormais, le secteur de l'engraissement n'a donc plus du tout d'aides couplées, et pour la plupart les engraisseurs ont des DPU « spéciaux » (niveau d'aide très élevé à l'hectare) voire « exceptionnels » (sans terre), ce qui posera des problèmes avec la convergence obligatoire de la prochaine réforme de la PAC.

### ...exigeant une optimisation maximale pour faire face à la crise

Les points faibles de l'engraissement spécialisé sont le besoin de trésorerie (pour l'achat de maigre et d'aliments notamment) et la forte dépendance à l'achat d'intrants. La frilosité des banques (« *credit crunch* » suite à la crise financière) et la flambée des cours des matières premières ont ainsi directement affecté les systèmes engraisseurs. Face à la hausse généralisée des prix des céréales et des protéagineux, l'industrie de l'alimentation animale ne peut plus arbitrer comme auparavant entre les différentes matières premières, et trouver des alternatives afin de maintenir les prix constants. Le prix de l'aliment concentré pour bovins a bondi de plus de 40% entre 2009 et 2012 pour atteindre près de 340 €/tonne

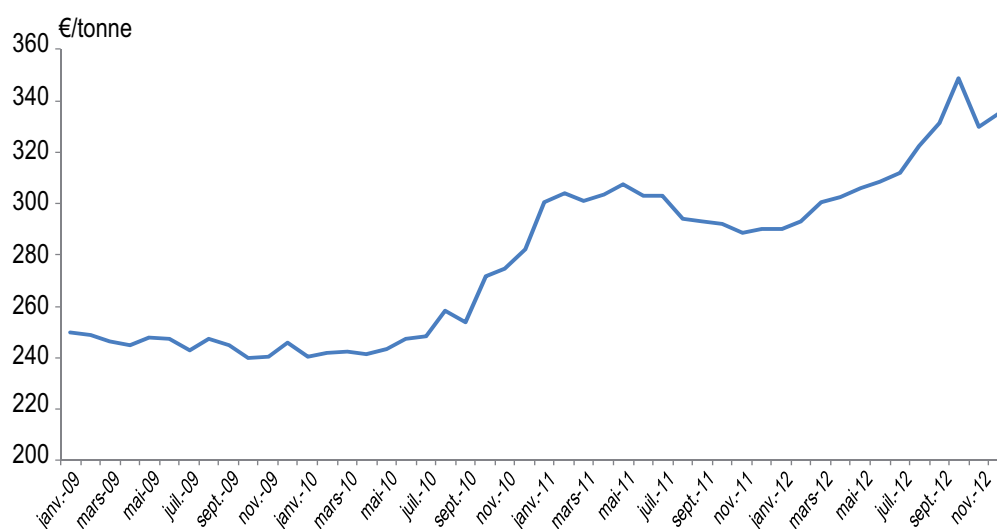
début 2013. L'utilisation de rations sèches paraît cependant quasiment incontournable avec les structures existantes des systèmes engraisseurs et au vu des poids finaux visés...

Le maintien de la rentabilité économique de ces systèmes passe donc par une optimisation technico-économique des cycles de production. Si l'engraissement d'un grand nombre d'animaux peut permettre de réaliser des économies d'échelle non négligeables, le principal levier réside dans la réduction des durées d'engraissement des animaux pour limiter le poids du poste alimentation (entre 2 et 3 €/tête et par jour). Un arbitrage se réalise également lors de l'achat du maigre afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix en fonction du marché ciblé : recherche d'animaux les moins chers possible (en fonction du type d'animal fini demandé par le client), avec le GMQ le plus élevé possible et un indice de consommation faible.

Les engraisseurs disposent donc de peu de marges pour rester économiquement viables. Seuls demeurent les plus performants techniquement, financièrement (couvrant les besoins en fonds de roulement) et commercialement, c'est-à-dire ceux qui sécurisent leur marché et/ou leurs approvisionnements en maigres et aliments via des accords, des contrats ou des regroupements d'éleveurs. La crise économique et la disparition des crédits pour l'achat du maigre ont donc accéléré la restructuration du secteur.

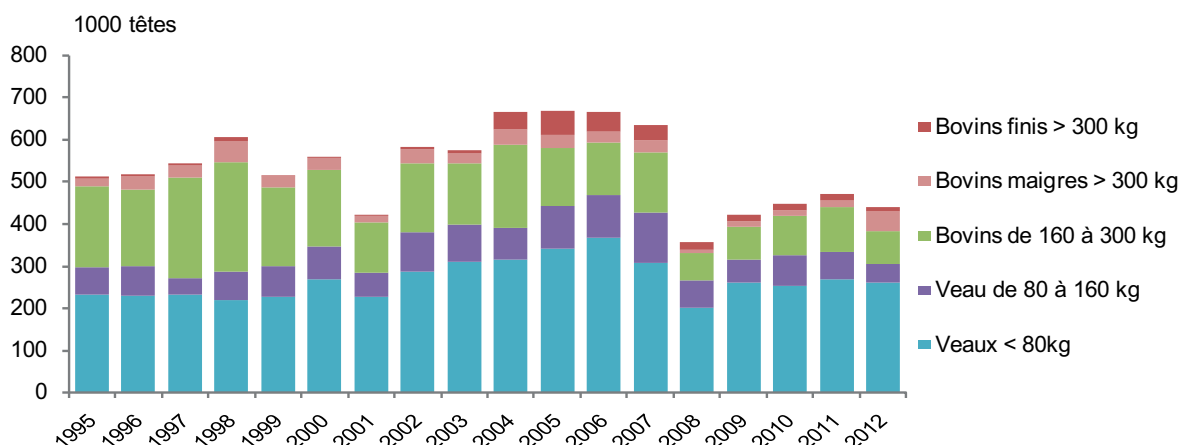
Évolution du prix de l'aliment concentré pour l'engraissement

Figure 2.12



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après d'après MAGRAMA

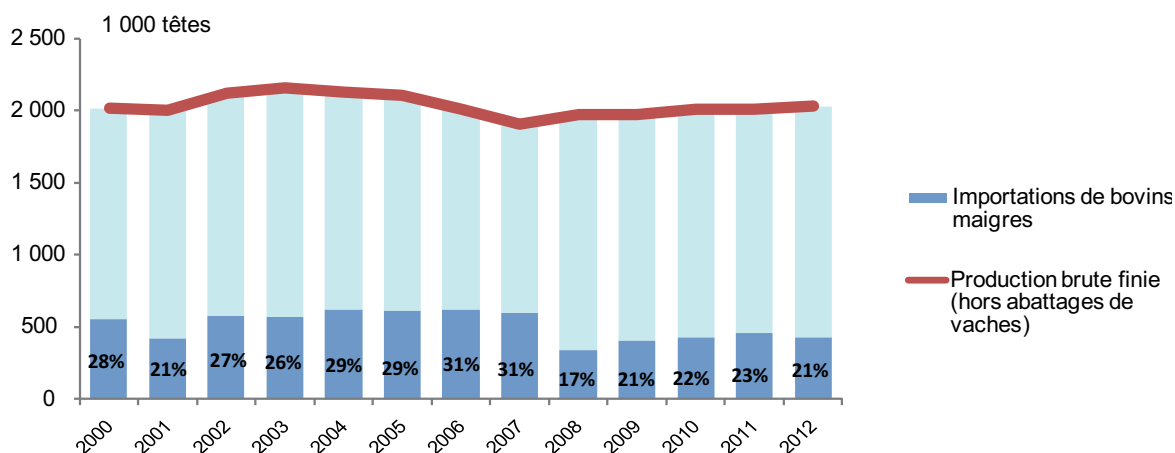
**Importations espagnoles de bovins vivants (hors reproducteurs)** *Figure 2.13*



\*

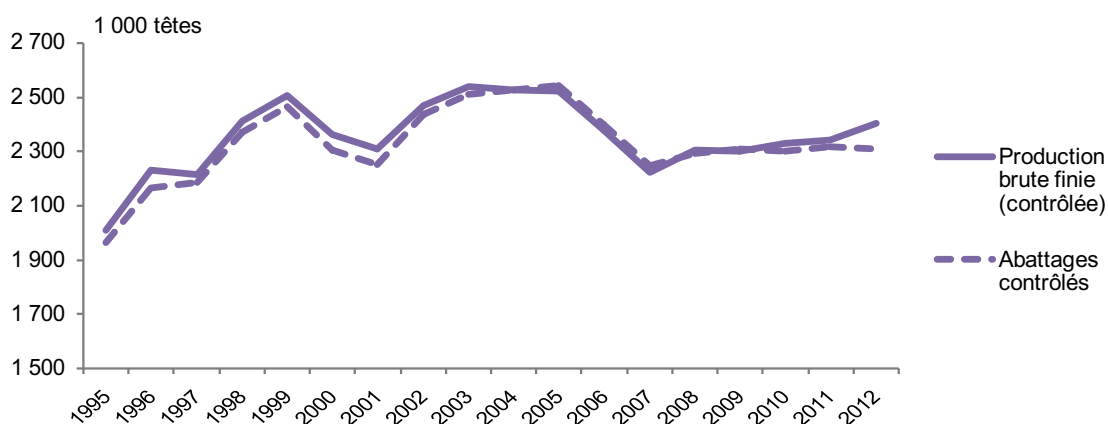
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat et Asoprovac

**Part des importations de bovins maigres dans la production brute fine (hors abattages de vaches)** *Figure 2.14*



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

**Abattages contrôlés et production fine de bovins en Espagne** *Figure 2.15*



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

## L'engraissement dépendant des importations d'animaux maigres

Les disponibilités espagnoles en veaux et broutards restent loin de satisfaire l'ensemble des besoins des engraisseurs, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. D'un côté, l'offre nationale de veaux laitiers et croisés recule avec le cheptel laitier et l'allongement des intervalles vêlage-vêlage ; de l'autre, l'offre de broutards – bien inférieure à ce que pourrait laisser espérer la taille du cheptel allaitant – ne progresse pas et ne présente pas toujours des performances satisfaisantes à l'engraissement. Les types de broutards produits par les naisseurs s'avèrent très hétérogènes, à l'image des races des mères et du peu de travail réalisé en génétique sur les qualités « viande », et sont pour beaucoup sans grande qualité commerciale.

Une partie des ateliers d'engraissement du nord-est et du centre du pays s'approvisionne donc en animaux étrangers. L'Espagne importe ainsi chaque année, au stade maigre, environ 20% des bovins qu'elle produit. Ces dernières années, plus des deux tiers de ces importations de maigres ont porté sur des veaux laitiers ou croisés de moins de 160 kg alors qu'ils ne représentaient que 55% des achats à la fin des années 1990. Non seulement les disponibilités nationales en veaux laitiers se réduisent mais l'engraissement de veaux semble de plus en plus privilégié par les engraisseurs qui parviennent à maîtriser le sevrage (moindre investissement initial et poids finaux plus légers). En moyenne sur 2010-2012, le pays a drainé quelque 260 000 veaux de moins de 80 kg par an provenant principalement de France (40%), de Pologne (17%), d'Allemagne (12%) et d'Irlande (9%) et 60 000 veaux de 80 à 160 kg, originaires surtout de Roumanie (52%), de France (20%) et d'Allemagne (10%). Les ateliers espagnols s'approvisionnent également en broutards légers de race à viande ou croisés : 90 000 bovins maigres de 160 à 300 kg et 25 000 de plus de 300 kg par an en moyenne sur 2010-2012, très majoritairement achetés à la France (86%) et au Portugal (6%) ainsi qu'en Irlande (5%).

Ces importations permettent de répondre à différentes demandes commerciales et servent aussi de variable d'ajustement en fonction de la conjoncture du secteur en Espagne. Ainsi, après un

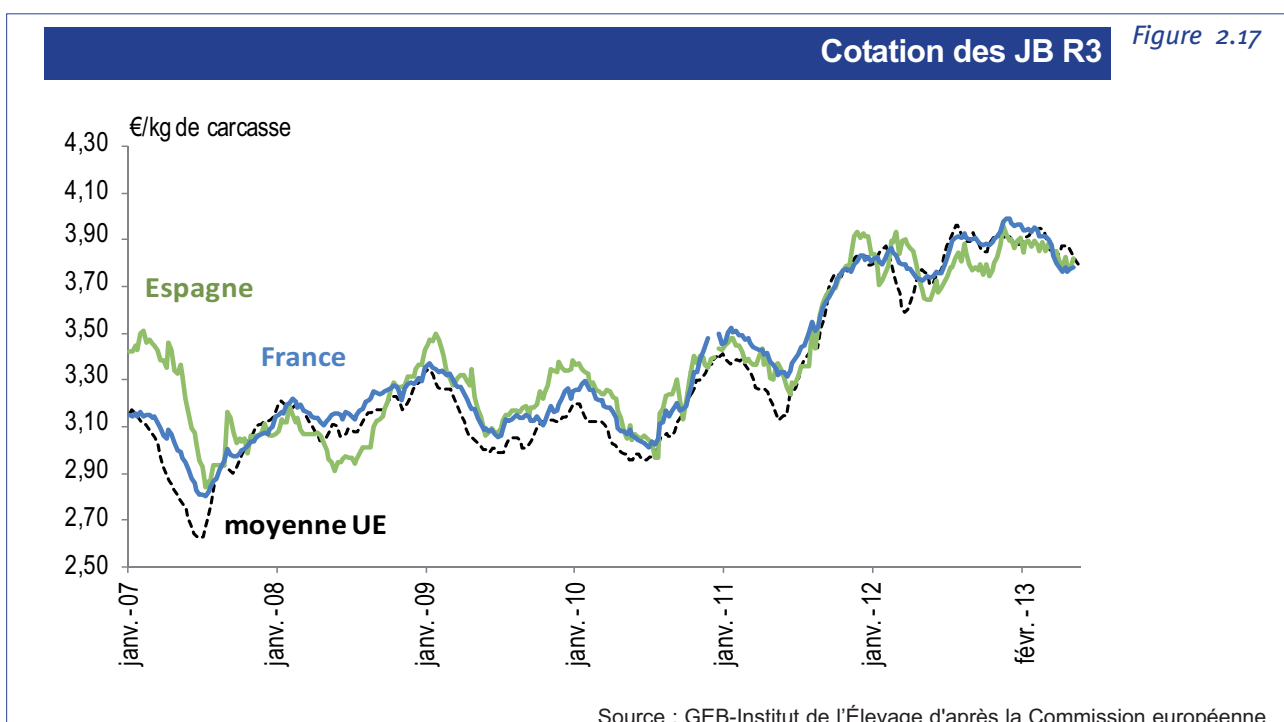
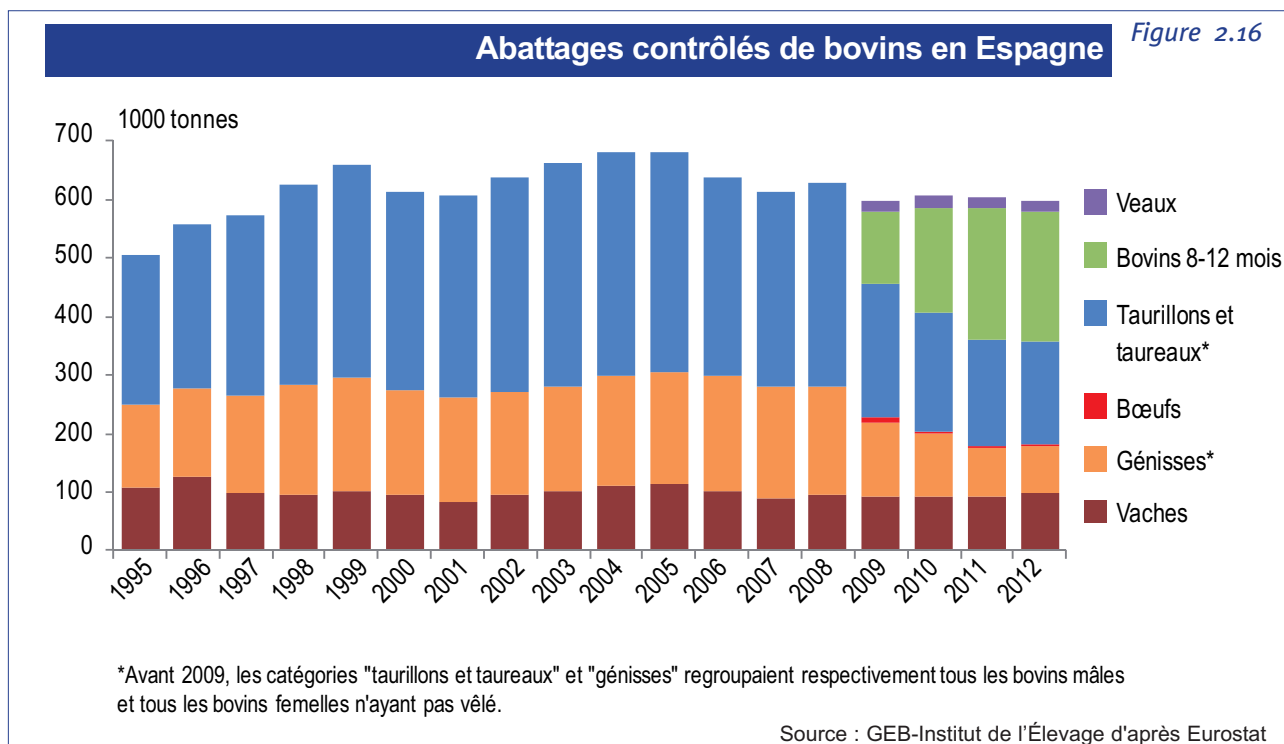
pic entre 2004 et 2007, les importations espagnoles de bovins maigres se sont effondrées en 2008 tombant sous les 340 000 têtes (-43% par rapport à 2007), perturbées par l'épisode de FCO (fièvre catarrhale ovine) en France mais aussi par la crise financière et la flambée des cours des matières premières. Elles ne se sont que modestement redressées depuis et restent très en deçà des niveaux du début des années 2000. Les importations de broutards, nécessitant un investissement plus élevé et une prise de risque plus importante, ont été davantage affectées. Les achats de veaux, portant de plus en plus sur des animaux polonais et roumains depuis le début des années 2000 sont par ailleurs limités par la restructuration laitière et le développement de l'engraissement dans ces pays, mais aussi par le développement des flux de bovins vivants hors Union européenne (vers les pays méditerranéens en particulier).

## Baisse de la production à partir de 2006

En 2012, l'Espagne a abattu 2,31 millions de bovins pour un volume proche de 597 000 téc, auxquels il faut ajouter 93 000 têtes de bovins finis exportés vivants. La production espagnole avait progressé de façon continue (hors épisode ESB en 2000-2001) entre 1995 et 2005, passant de 518 000 téc à 691 000 téc, mais suite à deux années de vives sécheresses (2005, 2006) puis à la flambée des cours des céréales en 2007, elle a sensiblement reculé. Depuis 2008, la production a légèrement repris mais seulement à la faveur des exportations en vif, les abattages s'étant tout juste maintenus. Le niveau réduit des importations de bovins maigres depuis 2008 limite les disponibilités.

De façon plutôt atypique en Europe, la production espagnole est majoritairement constituée d'animaux très jeunes (moins de 15 mois) correspondant aux habitudes nationales de consommation. En 2012, 6% des bovins abattus (3% des volumes) étaient des veaux de boucherie (<8 mois) et 43% (37% des volumes) étaient âgés de 8 à 12 mois. Par ailleurs, un quart des effectifs entrainés dans la catégorie des taurillons (30% des volumes) et 13% dans celle des génisses (14% des volumes), dans les deux cas abattus plus jeunes qu'en France. Enfin les vaches ne comptaient que pour 14% des abattages (16% en volumes). Non seulement la majorité des vaches

> > >



espagnoles sont de races à viande et sont réformées très âgées, mais la viande de vache étant peu appréciée en Espagne, elle est très mal valorisée, ce qui n'incite pas les éleveurs à les engraisser.

Les bovins espagnols sont beaucoup plus légers qu'en France. En 2012, les bovins de 8 à 12 mois pesaient en moyenne 237 kg carcasse (contre 265 kg en France), les taurillons et taureaux 312 kg (410 kg en France), les génisses 247 kg (363 kg en France) et les vaches 265 kg (351 kg en France).

En Espagne, la dénomination commerciale des bovins varie en fonction de leur âge mais pas de leur sexe. On distingue les veaux de boucherie (animaux de 5 à 6 mois) des animaux de 7 à 14 mois, les plus recherchés pour leur viande claire, et qui sont désignés comme «*ternera*». En 2011-2012, leur prix moyen, à 2,34 €/kg vif, était supérieur de 8 % à celui des «*añojos*» correspondant aux bovins de 14 à 24 mois (2,18 €/kg vif). Les génisses et taurillons de plus de 24 mois sont appelés «*novillos*» et sont largement moins bien valorisés que les animaux plus jeunes : leur prix moyen 2011-2012, à 1,78 €/kg vif était inférieur de 22% à celui des «*añojos*». Quelle que soit leur conformation, les vaches espagnoles sont très mal valorisées faute de demande intérieure : à respectivement 2,39 et 2,43 €/kg de carcasse en 2012, les vaches O et R espagnoles étaient parmi les moins chères d'Europe.

Comme partout en Europe, les prix des bovins espagnols ont vivement progressé en 2011 et si l'augmentation s'est nettement tassée en 2012, ils se maintiennent tout de même à des niveaux historiquement hauts. Les prix des jeunes bovins (JB) espagnols sont toutefois restés plus faibles que ceux des jeunes bovins français sur l'essentiel de l'année 2012 ce qui leur a permis de prendre des parts de marché dans les pays méditerranéens (exportations en vif). D'autant que les carcasses de petites tailles correspondent plus facilement à la demande de ces marchés.

## Mise en place de contrats entre les opérateurs

La baisse de la production de viande bovine depuis le milieu des années 2000 s'est répercutée sur l'industrie des viandes. Les lignes d'abattage et de

découpe de viande bovine sont en surcapacité. Certaines entreprises se sont adaptées en développant des contrats intérimaires et en optimisant le fonctionnement de leurs différentes lignes d'abattage et de découpe quand elles en possédaient plusieurs. Certaines lignes affectées à la viande bovine ne fonctionnent ainsi plus que certains jours par semaine et sur un nombre d'heures limité. Les ouvriers travaillant sur ces lignes ne sont employés que durant ces créneaux ou bien affectés à d'autres lignes le reste du temps. Ce type d'adaptation n'est cependant possible que pour les structures industrielles déjà largement amorties et n'encourage évidemment pas les investissements.

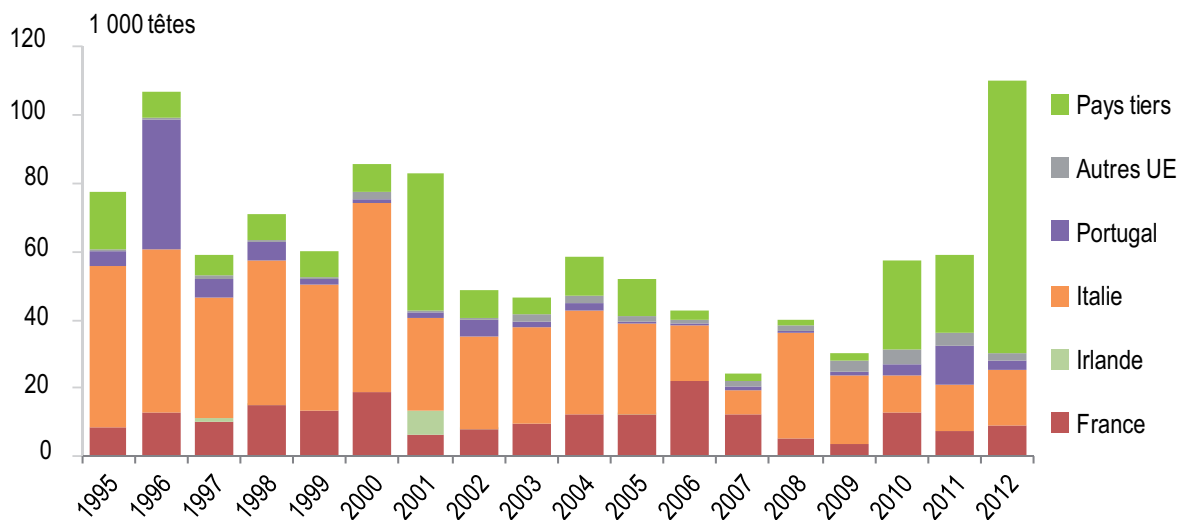
La diminution de la production semble accélérer la restructuration de ce secteur encore très atomisé. Face aux difficultés financières, les défaillances sont nombreuses. Afin d'assurer les approvisionnements et de sécuriser les ventes des différents maillons de la chaîne de production, la filière commence à se « verticaliser ». Des accords sont ainsi passés entre les différents acteurs de la filière. S'il ne s'agit pas pour autant d'intégration, ces accords permettent d'améliorer l'adéquation offre-demande tant au niveau qualitatif que quantitatif, tout en facilitant l'éventuelle démarcation des viandes dans des filières de qualité. L'abattoir Martinez Lorient (4<sup>ème</sup> national pour la viande bovine), a ainsi signé un accord d'approvisionnement unique avec l'entreprise de grande distribution Mercadona. Ce qui lui permet d'adapter son offre aux commandes de l'entreprise tout en assurant l'écoulement de sa marchandise.

## Boom des exportations de bovins vivants vers les pays tiers

Si l'Espagne est importatrice nette de veaux et de broutards, elle est en revanche exportatrice nette de bovins finis ou semi-finis. Les effectifs exportés, principalement à destination de l'Italie et dans une moindre mesure de la France, étaient plutôt baissiers jusqu'en 2009. Mais depuis 2010, les exportations ont bondi, exclusivement à destination des pays tiers. En 2012, les envois hors UE ont explosé atteignant plus de 58 000 têtes vers le Liban, 16 000 têtes vers la Lybie et 5 000 têtes vers l'Algérie. Non seulement

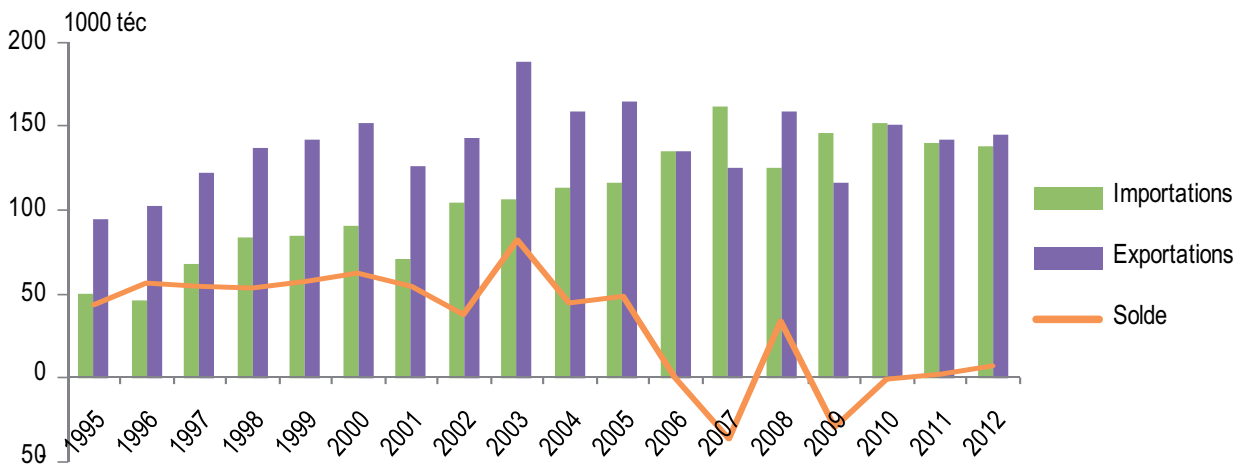
> > >

**Exportations espagnoles de bovins de plus de 300 kg** *Figure 2.18*



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

**Commerce extérieur espagnol de viande bovine** *Figure 2.19*



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

le marché national était peu porteur mais les bovins espagnols, pas trop lourds et moins chers que les bovins français, ont gagné des parts de marché dans ces pays méditerranéens en quête de marchandises et ayant récemment rouvert leurs frontières aux bovins européens. Ce nouveau débouché a apporté un peu d'air à la filière bovine espagnole et permis de soutenir les prix malgré la conjoncture nationale très morose.

L'Espagne bénéficie d'une position géographique idéale pour fournir ces marchés méditerranéens au départ de quatre ports : Carthagène, dans la région de Murcie, qui est de loin le plus actif, Tarragone, près de Barcelone, habilitée à exporter des animaux vivants depuis avril 2012, Alicante et Valence, qui a obtenu l'habilitation début 2013. Tarragone a mis en place des installations très simples pour le chargement des animaux : ceux-ci arrivent sur le quai en camion, en descendent au niveau d'un couloir de contention en béton de quelques mètres de long qui les dirige directement vers le bateau amarré, pouvant généralement contenir entre 900 et 1 500 bovins (ou 4 000 à 10 000 ovins), sous la supervision d'un vétérinaire. Entre juillet 2012 et avril 2013, 9 bateaux ont été affrétés pour un total d'environ 30 000 animaux : 3/4 d'ovins et 1/4 de bovins, les armateurs (quasiment tous libanais) jouant sur la complémentarité des deux espèces.

Côté bovin, il s'agit surtout de jeunes bovins frisons de 10-12 mois et pesant entre 350 et 420 kg et de jeunes bovins croisés de 12 à 14 mois pesant entre 550 et 600 kg. Le port de Valence, à partir duquel le temps de transport pour l'Afrique du nord est particulièrement réduit, offre la possibilité de charger directement des remorques à bestiaux sur des ferries. Il a réalisé son premier envoi vers l'Algérie en février 2013.

Grâce à ce boom des exportations et au léger recul des importations en vif, le solde commercial espagnol relatif aux échanges de bovins vivants hors reproducteurs est redevenu positif en 2012 (+30 millions d'euros), alors qu'il était jusque-là négatif (-70 millions d'euros en 2011).

## Solde commercial à peine positif pour la viande bovine

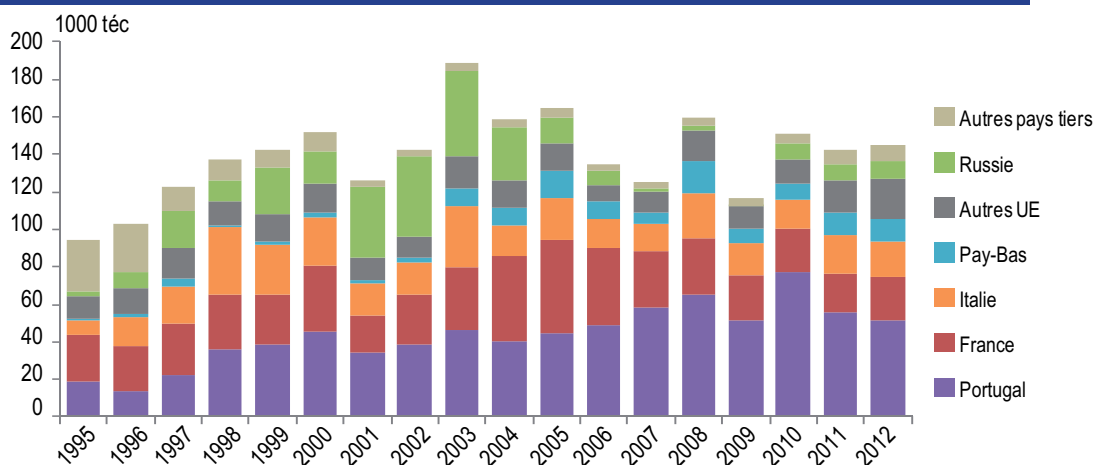
Jusqu'en 2005, l'Espagne était exportatrice nette de viande bovine à hauteur d'environ 50 000 téc par an. Mais depuis, elle parvient difficilement à maintenir un solde commercial positif. Si la baisse de la consommation intérieure a marqué l'arrêt de la hausse des importations de viande bovine, le recul de la production à partir de 2006 et dans une moindre mesure l'explosion des exportations de bovins vivants en 2012 ont conduit au plafonnement des exportations de viande. Depuis 2006, le solde commercial viande bovine oscille ainsi autour de l'équilibre en volume.

En 2012, l'Espagne a importé 138 000 téc de viande bovine, soit 23% de sa consommation, et exporté un peu plus de 145 000 téc (hors bovins vivants), représentant 24% de sa production abattue.

En valeur, le solde commercial viande bovine espagnol est en revanche très nettement négatif depuis le début des années 2000, le déficit s'étant élevé respectivement à 177 et 109 millions d'euros en 2011 et 2012. C'est que la nature des viandes exportées est bien différente de celle des viandes importées. Pour satisfaire son marché intérieur, le pays importe essentiellement de la viande de jeunes bovins, à près de 80% sous forme réfrigérée, dont 57% de désossé. Il se fournit auprès d'un panel de pays sans qu'aucun ne se distingue nettement : l'Allemagne (15% en 2012), la Pologne (15%) qui s'est progressivement imposée après son entrée dans l'UE, la France (12%), les Pays-Bas (13%), l'Irlande (10%) mais aussi l'Uruguay (7%) et le Brésil (4%). À l'inverse, le pays exporte de la viande de vache de réforme bon marché, boudée par les consommateurs espagnols, principalement sous forme de carcasses et de viande destinée à la transformation, ainsi que des carcasses ou quartiers de jeunes bovins, plus du quart des volumes étant expédiés sous forme congelée. Les envois se font avant tout vers les proches voisins : Portugal (36% en 2012), France (16%) et Italie (13%) mais aussi vers les pays tiers (13%) et notamment la Russie (7%).

### Destination des exportations espagnoles de viande bovine

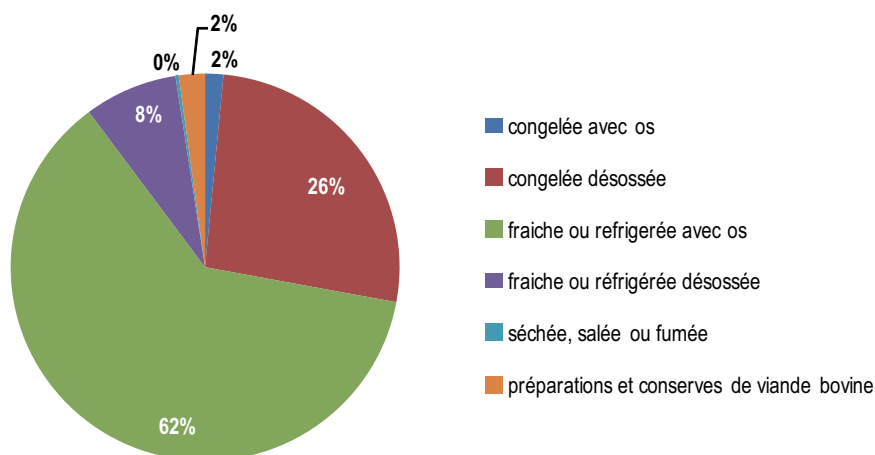
Figure 2.20



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Forme des exportations espagnoles de viande bovine en 2012 (en pourcentage du volume total)

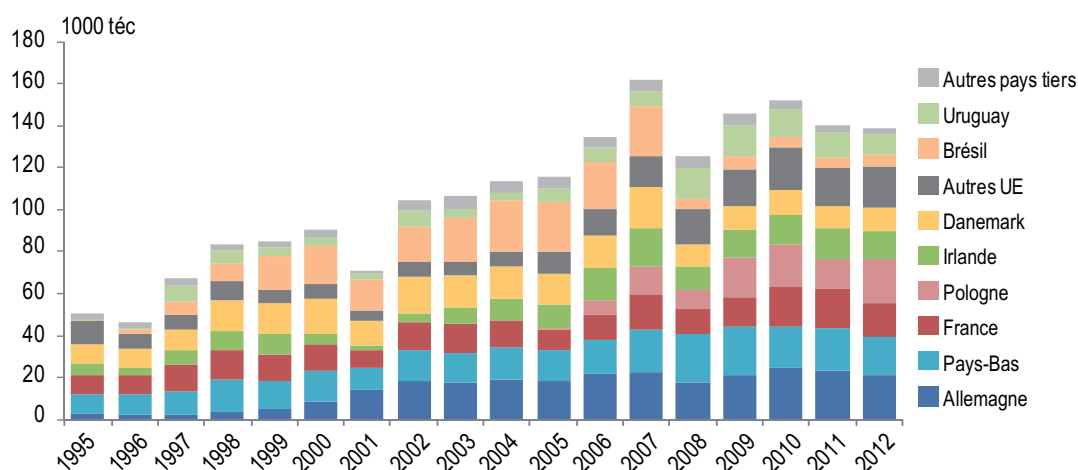
Figure 2.21



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Origine des importations espagnoles de viande bovine

Figure 2.22

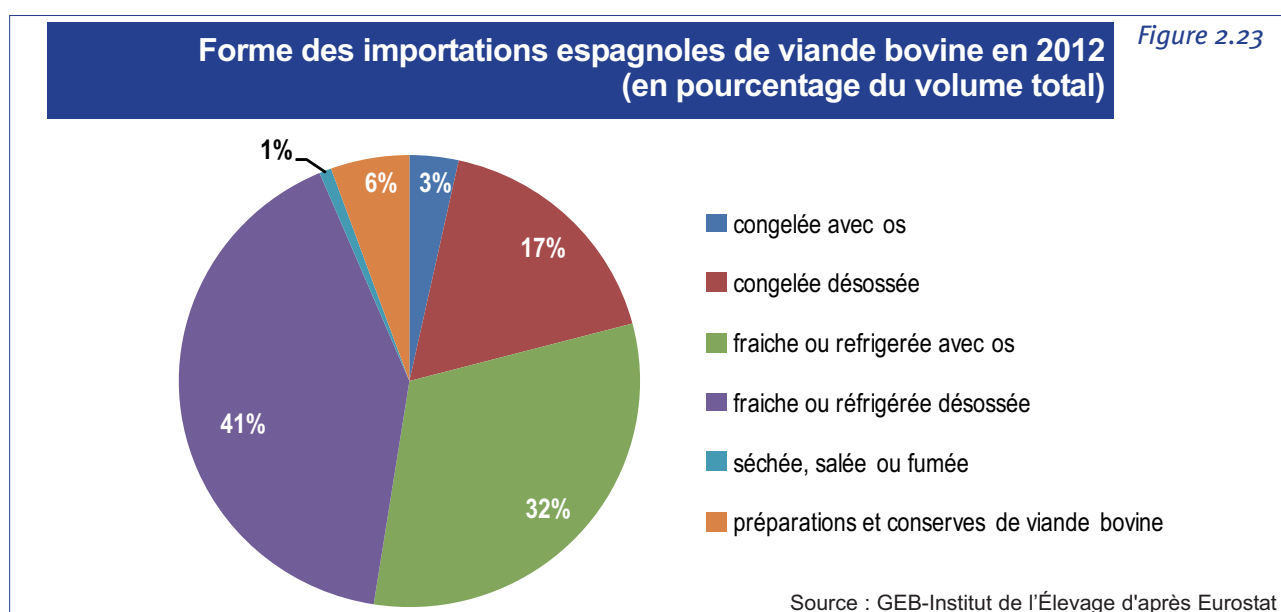


Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat



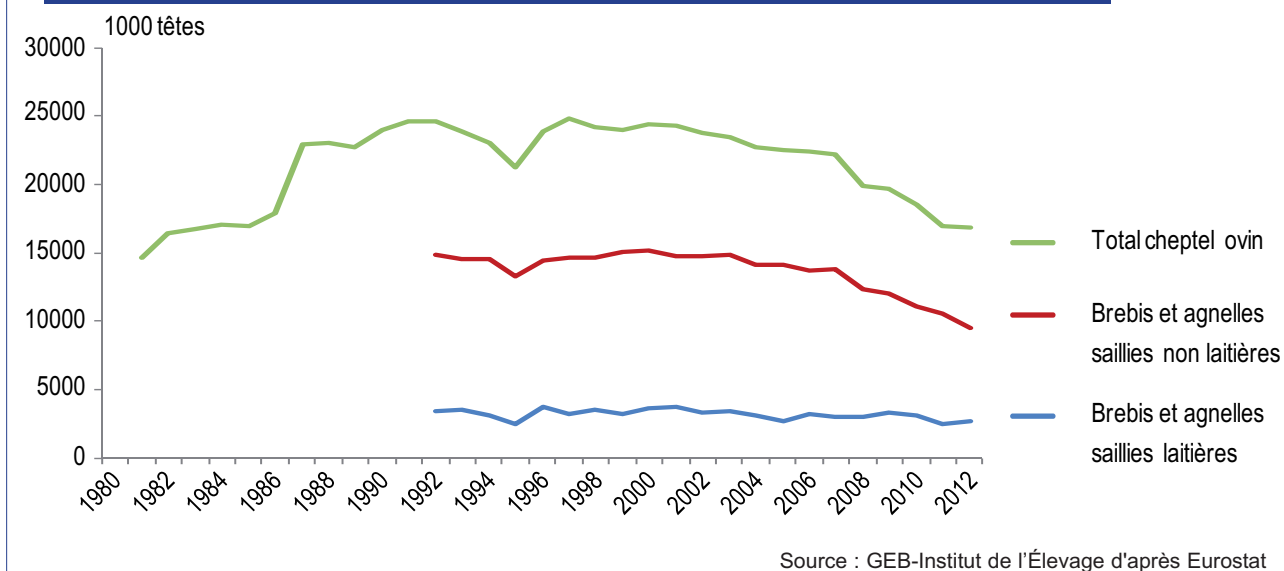
Même si la plupart des importateurs espagnols sont très attentifs au prix et se tournent vers les fournisseurs bon marché tels que le Brésil et l'Uruguay et plus récemment la Pologne, le prix des viandes importées (4,42 €/kg éc en moyenne en 2012) est bien supérieur à celui des viandes exportées (3,45 €/kg éc).

Comme ailleurs en Europe, la filière espagnole s'intéresse de plus en plus au débouché export d'autant que son marché national se porte mal et que les opérateurs sont très pessimistes sur le redressement de la consommation. Mais l'industrie bovine encore peu structurée ne semble pas en ordre de bataille pour aller conquérir de nouveaux marchés.



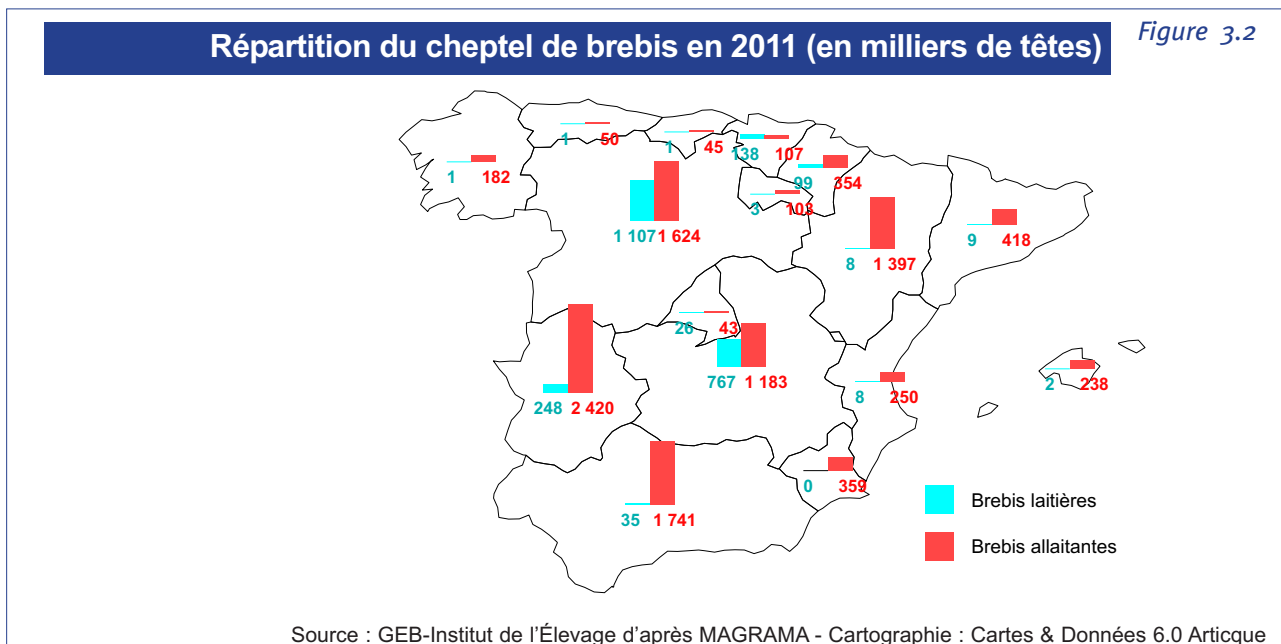
### Évolution du cheptel ovin en Espagne (Chiffres de décembre)

Figure 3.1



### Répartition du cheptel de brebis en 2011 (en milliers de têtes)

Figure 3.2



# 3

## Pour la filière ovine, le salut est dans l'exportation

### Un cheptel ovin en fort recul...

Le cheptel de brebis avait progressé de façon importante dans les années 1980 (+80% entre 1981 et 1992) pour ensuite se stabiliser dans les années 1990. Mais le retour des conditions sèches de 2004 à 2008 a fortement affecté l'élevage ovin espagnol. À cela s'est ajouté l'impact du découplage partiel des aides à la brebis en 2006 suivi du découplage total en 2010 : de nombreux éleveurs ont alors réduit voire abandonné leur production ovine tout en continuant de percevoir les aides de l'Union européenne. La fin des aides couplées s'est donc directement traduite par la décapitalisation du cheptel de brebis en Espagne. Et la crise économique, la hausse du prix de l'aliment et le recul de la consommation de viande ovine depuis 2008 ont fortement accéléré ce phénomène. Le cheptel de brebis a chuté de 35% entre 2000 et 2012 pour tomber à 12,3 millions de têtes en décembre 2012. En repli de seulement 11% depuis 2007, le cheptel de brebis laitières a tendance à mieux se maintenir

ces dernières années que celui de brebis allaitantes (-27% sur la même période).

Malgré cette importante décapitalisation, l'Espagne possède toujours le deuxième cheptel européen de brebis, derrière le Royaume-Uni, et son effectif de brebis reste deux fois celui de la France.

### ...se concentrant dans les zones difficiles

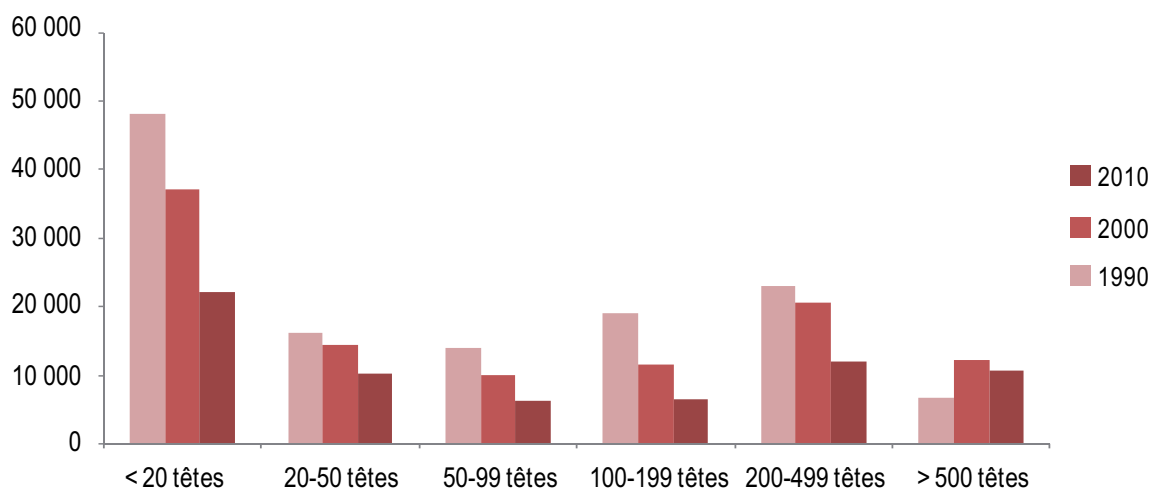
Comme c'est le cas dans la plupart des pays européens, l'élevage ovin se concentre dans les régions espagnoles les moins favorisées, là où les handicaps naturels sont les plus importants. L'élevage ovin contribue ainsi à l'entretien de ces zones difficiles (lutte contre l'érosion et les incendies) tout en y maintenant un certain tissu économique.

Près de 80% des brebis et agnelles saillies du cheptel espagnol sont de races à viande. L'essentiel des brebis allaitantes se trouve en Estrémadure (23%),



### Répartition des élevages de brebis selon leur taille

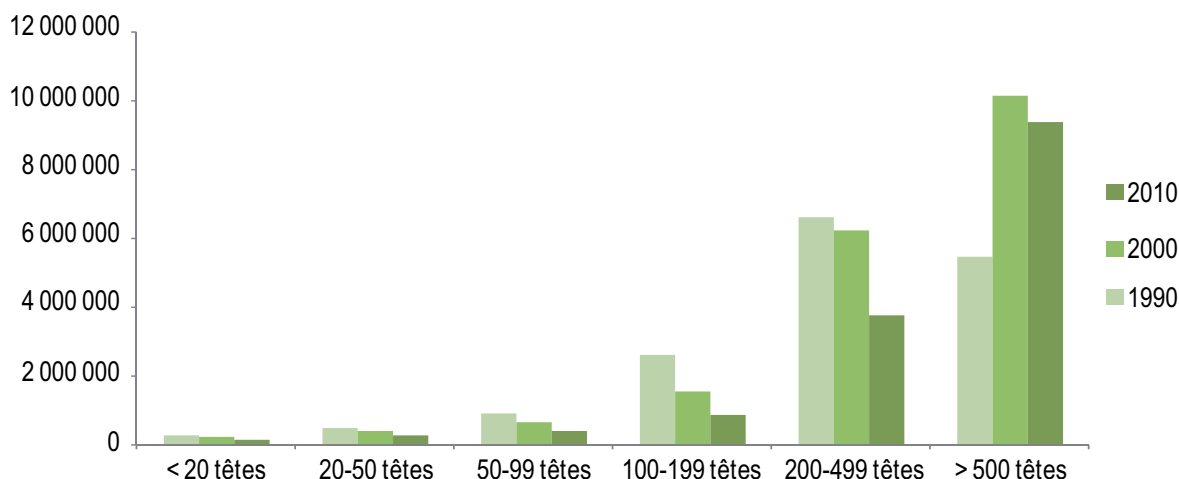
Figure 3.3



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Répartition des effectifs de brebis selon la taille des élevages

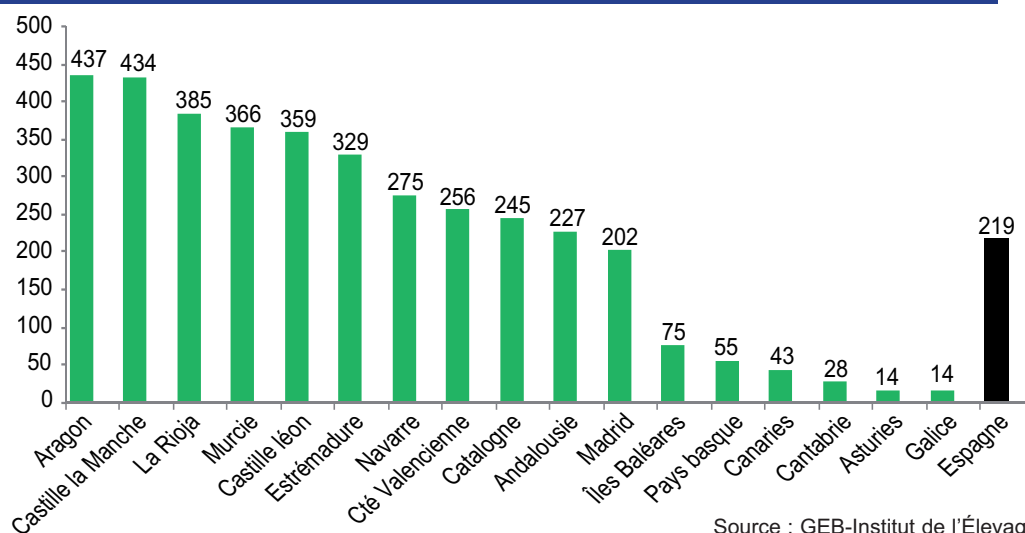
Figure 3.4



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Taille moyenne des troupeaux de brebis (Recensement agricole de 2010)

Figure 3.5



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après INE

en Andalousie (16%), en Castille Léon (15%), en Aragon (13%) et en Castille La Manche (11%). Le cheptel de brebis laitières se concentre en revanche surtout dans trois Autonomies : 45% des effectifs en Castille Léon, 31% en Castille La Manche et 10% en Estrémadure. Les deux Castilles forment ainsi le principal bassin laitier ovin en Espagne. Le Pays Basque et la Navarre constituent un bassin secondaire qui regroupe 10% des brebis laitière de races proches de celles de l'autre côté des Pyrénées.

## Très forte restructuration des exploitations

À l'instar de ce qui a pu être observé dans le secteur bovin, le nombre d'exploitations détenant des ovins a été divisé par deux en 20 ans pour tomber à 69 000 d'après le recensement agricole de 2010. Mais, contrairement au secteur bovin, la proportion d'exploitations dédiées à l'engraissement ne représentait que 2% du total en 2010.

À l'exception des exploitations de plus de 500 brebis dont le nombre a bondi de 58% entre 1990 et 2010, les autres classes d'exploitations ont toutes reculé de 40 à 60% en 20 ans. Le cheptel a en outre reculé dans toutes les classes de dimension depuis 2000, même dans les plus grandes. Les plus de 500 brebis représentent aujourd'hui 15% des exploitations ovines et 57% du cheptel de brebis du pays. La taille moyenne des troupeaux de brebis a ainsi grimpé de 77% pour passer de 128 brebis en 1990 à 219 brebis en 2010 (117 en moyenne en France). Néanmoins, il subsiste un grand nombre d'exploitations de petite taille (moins de 50 têtes), mais qui ne représentent qu'une part marginale du cheptel. Et les disparités sont fortes entre Autonomies : les troupeaux sont plus grands dans le Sud et l'Est (Aragon, Castille La Manche, etc.), et beaucoup plus petits sur la côte Atlantique.

La production ovine est moins spécialisée que la production de bovins viande. En effet, d'après le dernier recensement agricole (2010), seulement 55% des exploitations détenant des brebis sont spécialisées dans l'élevage ovin. Elles détiennent toutefois près de 80% des effectifs de brebis espagnoles. Les exploitations spécialisées bovins viande et les exploitations mixtes associant élevages et grandes cultures représentent quant à elles respectivement 7% et 6% des exploitations détentrices avec 1% et 8% du cheptel de brebis.

Les exploitations ovines spécialisées disposent de peu de terres en propre : elles n'exploitent que 5% des terres arables du pays. En revanche, elles valorisent l'essentiel des parcours espagnols, notamment dans les régions sèches du centre et du sud de la Péninsule et sur les contreforts des Pyrénées.

## Surtout des exploitations spécialisées en viande

D'après la base de données SITRAN, près de 106 000 exploitations ovines étaient recensées en Espagne au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Plus des 4/5èmes (83%) étaient des exploitations ovins viande, 7% des exploitations ovins lait, 8% des exploitations mixtes lait et viande et 2% des centres d'engraissement. Les centres d'engraissement d'agneaux sont au nombre de 2 000 environ. Ils se répartissent entre la Castille la Manche (environ 300), la Catalogne, l'Andalousie, la Castille Léon et l'Estrémadure (environ 200 dans chacune de ces Autonomies).

## Des agneaux de lait de moins de 6 kg de carcasse

Dans les exploitations laitières ovines, les agneaux sont un co-produit du lait. Il existe en Espagne une importante tradition de consommation d'agneaux de lait, en particulier lors des fêtes de fin d'année. Ces agneaux, « *lechazos* » ou encore « *lechales* », sont donc devenus une production à part entière dans de nombreuses exploitations laitières ovines. Certaines exploitations ovins viande se sont même spécialisées dans cette production. En Castille Léon, où la tradition de consommation de ce type d'agneau est forte, l'essentiel des agneaux produits (tous types d'élevages confondus) sont ainsi des agneaux de lait. Leur part est également importante en Aragon et en Navarre.

Dans ces systèmes, les brebis appartiennent soit à des races laitières (Assaf, Churra en Castille Léon, Lacha au Pays Basque), soit à des races mixtes lait et viande (Manchega en Castille la Manche, Castellana en Castille Léon). Elles sont généralement conduites toute l'année en bâtiment (facilité pour la traite) et alimentées avec des fourrages (notamment luzerne) et des concentrés achetés. Les éleveurs ovins lait ne disposent que de peu d'hectares ou alors de terrains trop peu productifs, et ceux qui ont des terres cultivables pratiquent les activités culture et élevage

> > >

de façon séparée. Tous sont ainsi très dépendants des achats extérieurs.

Les brebis laitières agnellent tous les 10 mois et produisent en moyenne 1,5 agneau par brebis. Les agneaux sont sevrés entre 15 et 25 jours (selon la race de la mère), lorsqu'ils atteignent 11 à 12 kg de poids vif et sont alors directement abattus. Leurs carcasses pèsent entre 5 et 5,5 kg et présentent une viande de couleur très claire avec peu de graisse. La plupart du temps, ce sont des intermédiaires qui achètent les agneaux pour les vendre à un abatteur ou à des grossistes après abattage en prestation de service.

## Des agneaux « lourds » dépassant rarement 13 kg de carcasse

La grande majorité des exploitations ovines allaitantes produit des agneaux dits « lourds ». Les brebis sont principalement de races Merinos, Aragonaise, Manchega, Segureña ou Castellana et sont conduites dans des troupeaux de plusieurs centaines voire plus d'un millier de têtes. Les éleveurs visent le plus souvent les 3 agnelages en deux ans. Dans chaque exploitation, les naissances se répartissent généralement en 3 à 4 périodes annuelles d'agnelage. Les brebis sont rentrées en bergerie 15 jours avant les naissances et pendant les mois de lactation (2 à 2,5 mois au total). Comme dans les systèmes ovins lait, les éleveurs ovins viande n'ont généralement pas de cultures associées et lorsqu'elles sont en bâtiment, les brebis sont nourries avec des fourrages et des concentrés achetés. Le reste du temps, elles sont au pâturage, en plein air intégral.

Il existe deux grands types d'exploitations selon la conduite au pâturage :

- Dans le quart Sud-ouest, dans la région de la « *debesa* », les éleveurs ovins disposent chacun de plusieurs centaines d'hectares de pâturages pour leurs brebis. La moitié d'entre eux sont propriétaires, l'autre moitié locataires (contrats de 5 ans). Les parcelles sont toutes clôturées, et bien que peu productives, elles offrent aux animaux un fourrage de bonne qualité tout au long de l'année.

- Dans le reste du pays, les éleveurs disposent généralement de très peu de terres exploitées en propre et louent donc chaque année des parcelles de pâturage pour leur brebis (terres privées ou communales). Les pâtures restent dans l'ensemble peu productives et ne sont pas clôturées, ce qui implique un coût supplémentaire pour les éleveurs qui doivent engager des bergers à l'année pour surveiller leur troupeau. Dans ces systèmes, les brebis sont également conduites en vaine pâture sur les résidus de culture des parcelles cultivées voisines, juste après les récoltes.

Le plus souvent, les agneaux sont sevrés autour de 45 jours et passent ensuite à une alimentation constituée de paille et de concentrés du commerce. Lorsqu'ils atteignent 16 à 20 kg (à 50-55 jours), ils sont envoyés dans un centre d'engraissement<sup>7</sup>, où ils continuent de recevoir une alimentation en ration sèche. Ces centres d'engraissement appartiennent soit à des coopératives, soit à des privés.

Les agneaux qui sortent des centres d'engraissement sont de deux types, en fonction de leur poids :

- Les agneaux de 22 à 25 kg de poids vif, soit environ 10 à 13 kg de carcasse sont qualifiés de « *recental* » ou « *ternasco* ». Ils correspondent au profil d'agneaux « lourds » consommés en Espagne.

- Les agneaux plus lourds, ou agneaux de Pâques (« *pascual* ») pèsent 25 à 35 kg en vif, soit plus de 13 kg de carcasse. Peu consommés en Espagne, ils sont en général exportés en vif ou en viande.

## Un regroupement coopératif encouragé par des subventions

La réforme de la PAC de 2003 (mise en place en Espagne en 2006) comprenait la création d'une mesure facultative (article 69) permettant aux États membres de prélever une partie des montants du 1<sup>er</sup> pilier pour les réaffecter au soutien de secteurs considérés comme sensibles, sous forme d'aides supplémentaires. Le découplage partiel des aides à la brebis en 2006 s'est ainsi accompagné en Espagne par la mise en place d'aides spécifiques au secteur ovin, destinées aux éleveurs en activité et ayant pour

<sup>7</sup> « Centro de tipificación ».

but de limiter l'impact du découplage tout en modernisant et en organisant le secteur. Ces aides ont par la suite été reconduites (article 68 du Bilan de Santé) lors du découplage total des aides à la brebis en 2010.

Une partie de ces aides a été destinée aux exploitations ovines dont les éleveurs s'engageaient à continuer l'activité d'élevage et à s'associer entre eux, dans le but de monter ensemble des infrastructures pour l'engraissement et l'allotement des animaux, de commercialiser leurs productions en commun, d'améliorer la traçabilité de leurs produits et d'effectuer des actions de formation, d'amélioration technologique et d'innovation. Pour recevoir les aides, les associations de producteurs devaient regrouper au minimum 5 000 brebis reproductrices. Le budget attribué à cette aide est actuellement de 28,2 millions d'euros par an, affecté par brebis, avec décote pour les brebis laitières (70% du montant affecté à chaque brebis allaitante).

Ces subventions ont en outre été doublées par des aides nationales sur la période 2008-2012 (155 millions d'euros sur 5 ans), dont l'un des axes incitait au regroupement des producteurs : aides dirigées aux groupements de producteurs s'engageant dans des objectifs de réduction des coûts de production, d'amélioration et de réorientation de leur production ainsi que dans la recherche de qualité. Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les groupements devaient notamment rassembler au moins 10 éleveurs ovins en activité avec 60% de leur cheptel total constitué de brebis reproductrices, et commercialiser en commun la production des éleveurs associés. Une nouvelle subvention encourageant l'innovation et réservée aux groupements de producteurs a été mise en place début 2013 avec un budget réduit à 9 millions d'euros sur trois ans.

Ces deux types de subventions, européennes et nationales, ont largement encouragé le regroupement coopératif des éleveurs ovins en Espagne. Près de 40% des exploitations ovines espagnoles appartiendraient ainsi aujourd'hui à des groupements de producteurs.

Dans le secteur ovin-viande, les coopératives gèrent généralement plusieurs centres d'engraissement ; certaines possèdent en outre un ou plusieurs

abattoirs ou salles de découpe. Pour adhérer au groupement, les éleveurs payent une part sociale à la brebis (environ 1€/brebis/an) et sont tenus à l'apport total de leurs agneaux à la coopérative. La rémunération des éleveurs pour leurs agneaux se fait ensuite sur la base du prix de marché des agneaux de 23 kg de poids vif (quel que soit le poids de l'agneau lors de son abattage), déduction faite du coût lié à leur engraissement en centre (entre 30 et 40 centimes d'euros par jour et par agneau).

## Des systèmes très affectés par la hausse des coûts

Face à la flambée des cours des matières premières, les coûts d'alimentation des différents systèmes ovins, très gourmands en intrants achetés, ont explosé ces dernières années (+30 à 40% depuis le début des années 2000), fragilisant encore davantage les exploitations déjà très affectées par les sécheresses successives, puis par la crise économique et la chute de consommation de viande ovine dans le pays. Pour rester rentables, certains éleveurs ovins sont amenés à limiter la distribution de concentrés ou à rechercher le maximum de production par reproductrice en raccourcissant les intervalles entre les agnelages. Ce type de conduite a malheureusement tendance à affaiblir encore plus les systèmes en détériorant les performances de reproduction et en augmentant les risques sanitaires dans les troupeaux.

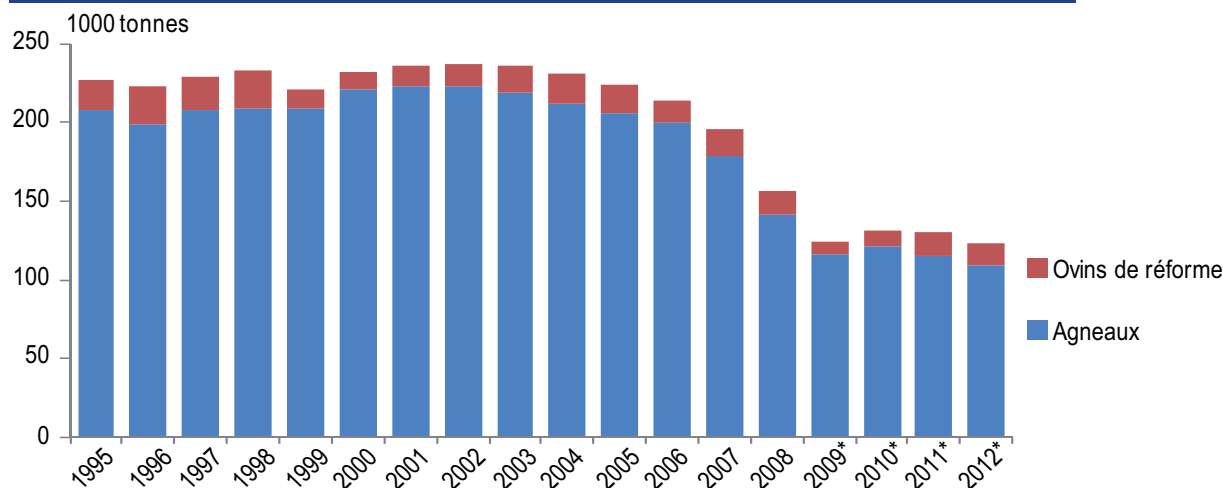
## Une chute de la production consécutive au découplage des primes à la brebis

Alors qu'elle était restée globalement stable entre 1995 et 2005, la production espagnole de viande ovine a chuté de 30% entre 2005 et 2008. Elle s'est ensuite relativement stabilisée (la baisse entre 2008 et 2009 correspondant au passage des abattages redressés aux abattages contrôlés), pour se replier de nouveau de 6% en 2012, à 123 000 téc.

Cette chute des abattages a été déclenchée par la décapitalisation du cheptel liée au découplage des aides à la brebis (surtout au découplage partiel en 2006). Les réformes de brebis ont en effet grimpé de 23% en 2007, entraînant une importante baisse du cheptel et de la production en 2008. Puis, après

> > >

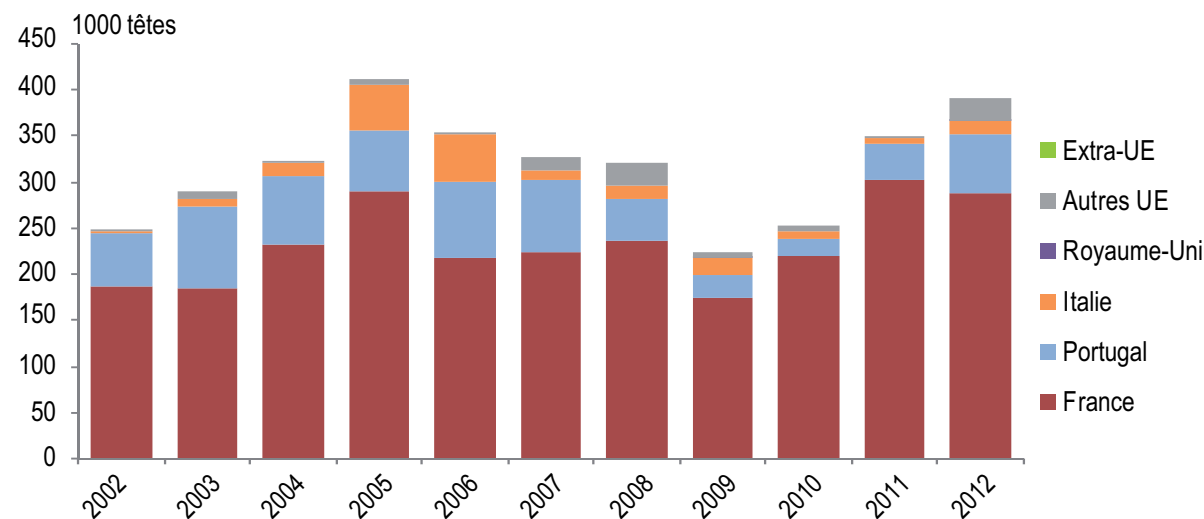
### Abattages d'ovins en Espagne Figure 3.6



\* A partir de 2009, les chiffres d'abattage ne tiennent plus compte de la production non contrôlée

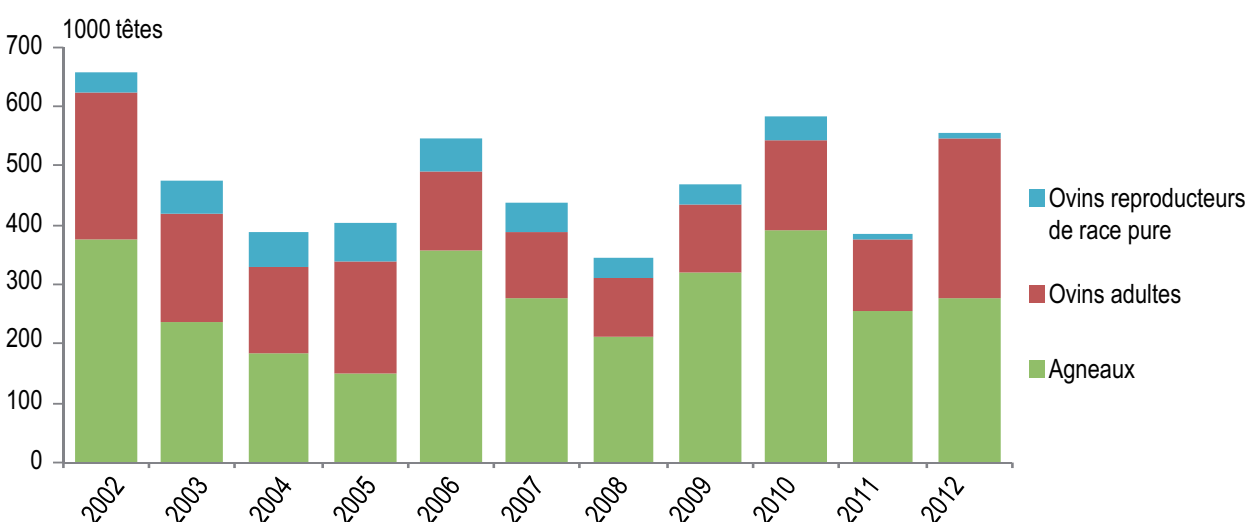
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Importations espagnoles d'agneaux vivants par pays d'origine Figure 3.7



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Exportations espagnoles d'ovins vivants Figure 3.8



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat



avoir augmenté de nouveau de près de 20% en 2010, elles ont bondi de 57% en 2011, entamant encore davantage la production de l'année suivante. Plusieurs années de sécheresse et la flambée des cours des céréales en 2007 puis à nouveau en 2011 ont affecté les conditions de reproduction des brebis et limité leur production d'agneaux à partir de 2006.

En 2012, l'Espagne a abattu 10,6 millions d'ovins, dont 9,9 millions d'agneaux. Les abattages de brebis ne représentaient donc que 8% de la production abattue. Il faut ajouter 133 000 têtes d'exportations nettes d'ovins vivants prêts à abattre, mais ce solde du commerce extérieur espagnol d'ovins vivants reste négligeable par rapport à la production abattue en Espagne. Depuis 2000, les poids moyens des carcasses d'agneaux et de brebis ont peu évolué. Ils sont passés de 11,1 kg à 11,0 kg en 2012 pour les agneaux (-1%) et de 20,9 kg à 21,4 kg en 2012 pour les brebis (+2%).

## Hausse des importations en vif d'agneaux de lait

Bien que globalement excédentaire, l'Espagne importe des ovins vivants : ces achats, constitués à 95% d'agneaux de lait ont atteint 414 000 têtes en 2012. L'essentiel de ces agneaux légers (12-13 kg de poids vif) est acheté pour la période de Noël et provient surtout des zones ovines laitières françaises (Pyrénées et rayon de Roquefort) et dans une moindre mesure du Portugal. Bien que la consommation espagnole globale de viande d'agneau ait chuté ces dernières années, les importations d'agneaux de lait se sont redressées en 2011 et 2012, la production espagnole reculant plus vite que la consommation de ce type de viande festive. Les importations espagnoles d'agneaux sont ainsi passées de 253 000 têtes en 2010 à 392 000 têtes en 2012, sans revenir toutefois à leur niveau du milieu des années 1990 (600 000 têtes).

## Explosion des exportations d'ovins vivants...

L'Espagne est en revanche exportatrice d'agneaux lourds et de brebis de réforme. En 2012, ces envois ont atteint 547 000 ovins vivants. Les agneaux lourds

(>25 kg de poids vif) sont majoritairement expédiés pour la période de Pâques vers l'Italie, la France et le Portugal. Malgré la baisse de production marquée par rapport au début des années 2000, ces exportations se sont maintenues depuis 2006 autour de 300 000 têtes, faute de consommation intérieure. Entre 2011 et 2012, elles ont même progressé de 8% alors que la production ovine espagnole reculait de 3% : si les envois ont nettement diminué vers l'Italie (-40%, 97 000 têtes), ils ont en revanche progressé de plus de 75% vers la France (119 000 têtes) et quasiment doublé vers le Portugal (35 000 têtes).

L'Espagne est également excédentaire en ovins adultes de réforme et a exporté en moyenne 150 000 têtes par an entre 2002 et 2011 très majoritairement à destination de la France, de l'Italie et de la Grèce. Les envois vers la Grèce ont toutefois nettement reculé ces dernières années en raison des difficultés financières du pays rendant les transactions trop risquées pour certains opérateurs espagnols. Les expéditions d'ovins de réforme ont ensuite explosé en 2012 atteignant 269 000 têtes dont les  $\frac{3}{4}$  ont pris le chemin de pays tiers : 146 000 vers la Lybie et 50 000 vers le Liban.

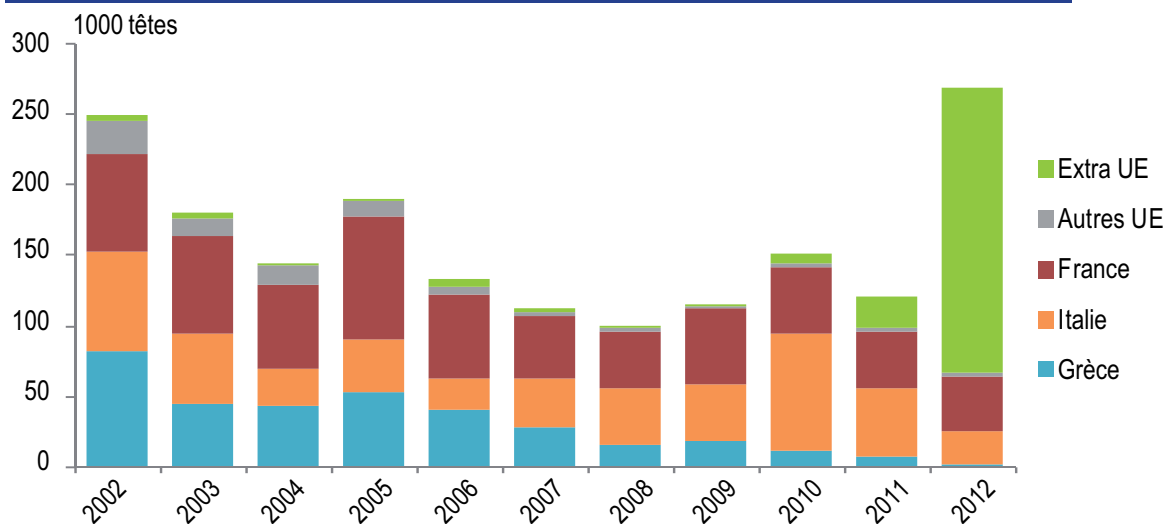
## ...vers les pays tiers

La demande de ces pays méditerranéens est en effet apparue comme une aubaine face à la hausse des réformes de brebis espagnoles. Les expéditions ont été facilitées par la mise en place de bateaux mixtes ovins/bovins, permettant ainsi de réduire le coût de transport, qui pèse particulièrement lourd pour les petits animaux. Comme les exportateurs de bovins, les exportateurs d'ovins peuvent à présent compter sur 4 ports habilités à traiter des animaux vivants.

Face au marasme de la consommation espagnole, les opérateurs de la filière ovine voient l'export comme une porte de sortie. Deux des principales coopératives ovines (**Oviaragón** d'Aragon et **Oviso** d'Estrémadure) ont ainsi mis en place une structure commune, **Ovie-Spain**, visant à développer les exportations d'ovins vivants, en particulier vers les pays arabes. Ils devraient prochainement être rejoints par une troisième coopérative d'Andalousie (**Corderos del Sur**).

**Exportations espagnoles d'ovins adultes vivants (hors reproducteurs)**

Figure 3.9



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

**Commerce extérieur espagnol d'ovins vivants (hors reproducteurs)**

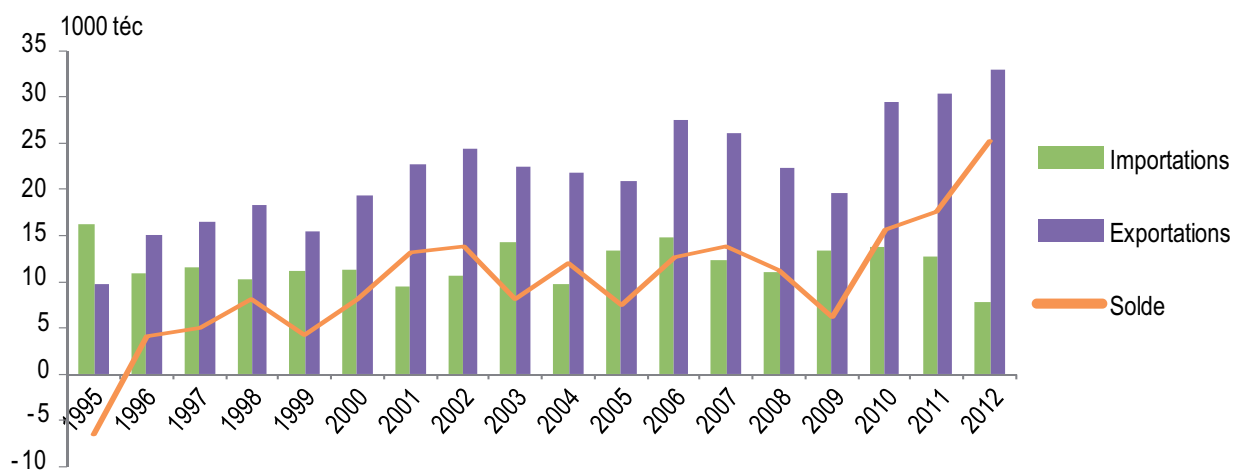
Figure 3.10



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

**Commerce extérieur espagnol de viande ovine**

Figure 3.11



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

## Une stratégie tournée vers l'export pour la viande ovine...

Depuis une quinzaine d'année, l'Espagne est excédentaire en viande ovine, le solde net ayant atteint en moyenne 13 000 téc sur la période 2001-2012 mais quasiment le double (25 000 téc) sur la seule année 2012. En valeur, le solde commercial en viande ovine a ainsi grimpé de 40% en un an pour atteindre 76 millions d'euros en 2012.

L'Espagne importe quelques milliers de tonnes de viande d'agneau, surtout des pièces non désossées congelées, provenant pour plus de 60% de Nouvelle-Zélande, d'Argentine et du Chili. Alors qu'ils s'étaient plutôt maintenus entre 2005 et 2011 (13 000 téc en moyenne sur 2005-2011), les achats espagnols ont chuté de 38% en 2012 face à la hausse des prix, au recul des envois néo-zélandais et à la désaffection des consommateurs espagnols pour la viande ovine. En 2012, l'Espagne a ainsi importé 7 900 téc de viande ovine, des importations qui ajoutées aux 414 000 ovins vivants importés représentent environ 10% de sa consommation.

L'essentiel des échanges se fait donc à l'exportation. Les volumes de viande ovine exportés ont régulièrement progressé au cours des deux dernières décennies : passant de 14 000 téc en moyenne sur 1995-1997 à plus du double (31 000 téc) sur 2010-2012. Le pays exporte d'un côté des carcasses d'agneaux réfrigérées (38% des volumes), de l'autre, des carcasses réfrigérées et des pièces désossées congelées d'ovins de réforme (42% des volumes). La grande majorité reste dans les frontières de l'Union européenne (France, Italie, Royaume-Uni et Portugal notamment), mais les exportations vers les pays tiers, portant surtout sur des morceaux congelés, désossés ou non, d'ovins de réforme, ont été multipliées par 10 entre 2008 et 2012.

Ce développement des exportations espagnoles de viande ovine est corrélatif à l'effondrement de la consommation nationale. Entre 2006 et 2012, la part

des exportations dans la production abattue est passée de 13% à 27% devenant un axe stratégique pour beaucoup d'opérateurs qui ne croient plus en un redressement de la consommation. Le développement des ventes à l'export apparaît en effet comme le seul signal positif pour la filière, avec un chiffre d'affaires de plus de 120 millions d'euros en 2011 et 2012 contre un peu plus de 70 millions au début des années 2000. Les opérateurs d'aval semblent donc bien décidés à chercher des marchés hors de leurs frontières, dans l'Union européenne, notamment en France, ou dans les pays tiers. Ils partent de l'analyse que l'offre mondiale apparaît structurellement insuffisante pour satisfaire la demande de viande ovine, en particulier dans les pays émergents.

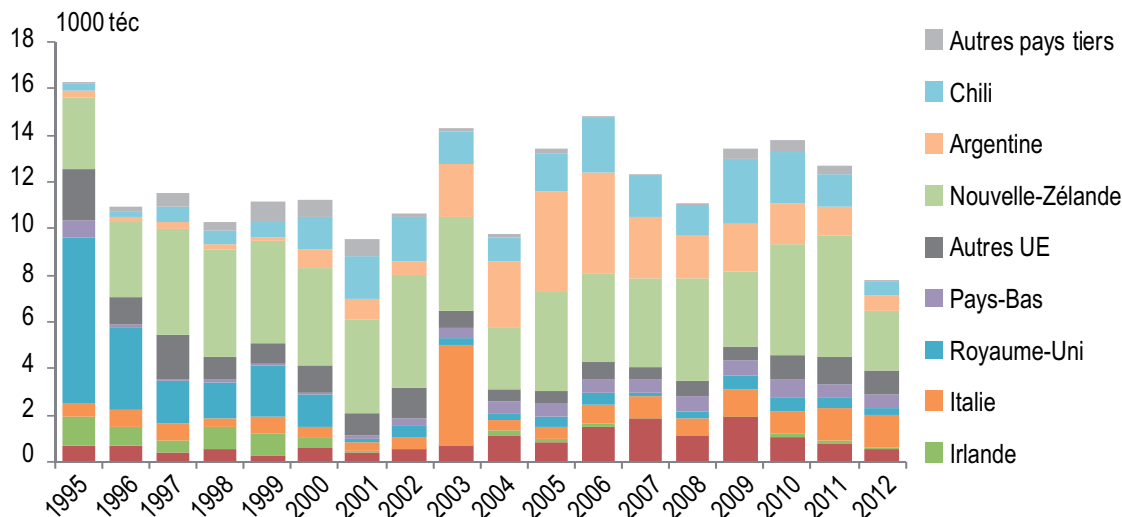
## ...permettant de soutenir les prix à la production

Grâce à ce dynamisme, les exportations ont permis de contrebalancer la chute de consommation intérieure de viande ovine et ont ainsi soutenu les prix à la production.

À 5,61 €/kg de carcasse en moyenne sur 2012, la cotation de l'agneau lourd (> 13 kg de carcasse) est restée stable par rapport à 2011 mais demeurait supérieure de 15% à sa valeur de 2010. Elle était toutefois inférieure de 9% à la cotation française qui a atteint 6,18 €/kg de carcasse en moyenne sur 2012. Par ailleurs, les cours de l'agneau « *recental* » (entre 10 et 13 kg de carcasse) ont grimpé de 3% par rapport à 2011, à 7,10 €/kg de carcasse en moyenne sur 2012.

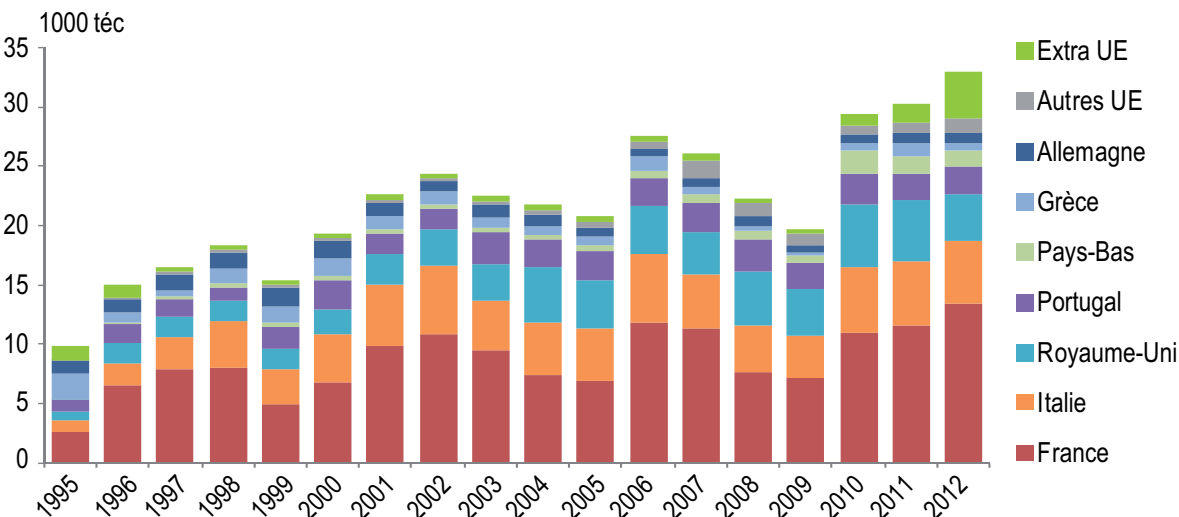
On constate cependant une nette tendance à la baisse des cours de l'agneau sur la fin d'année 2012, particulièrement marquée pour les cours de l'agneau de lait (< 7 kg de carcasse). À 9,60 €/kg de carcasse en moyenne sur décembre, période correspondant à l'important pic d'abattage en prévision des fêtes de fin d'année, l'agneau de lait cotait en effet 13% en dessous de sa valeur de 2011.

### Importations espagnoles de viande ovine Figure 3.12



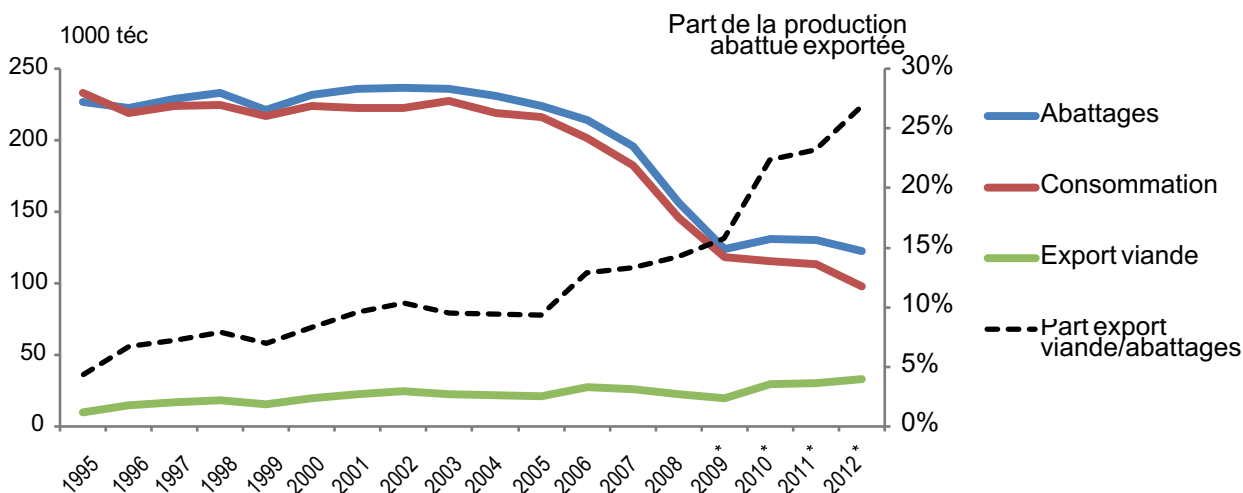
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Exportations espagnoles de viande ovine Figure 3.13



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

### Production, consommation et exportations ovines Figure 3.14

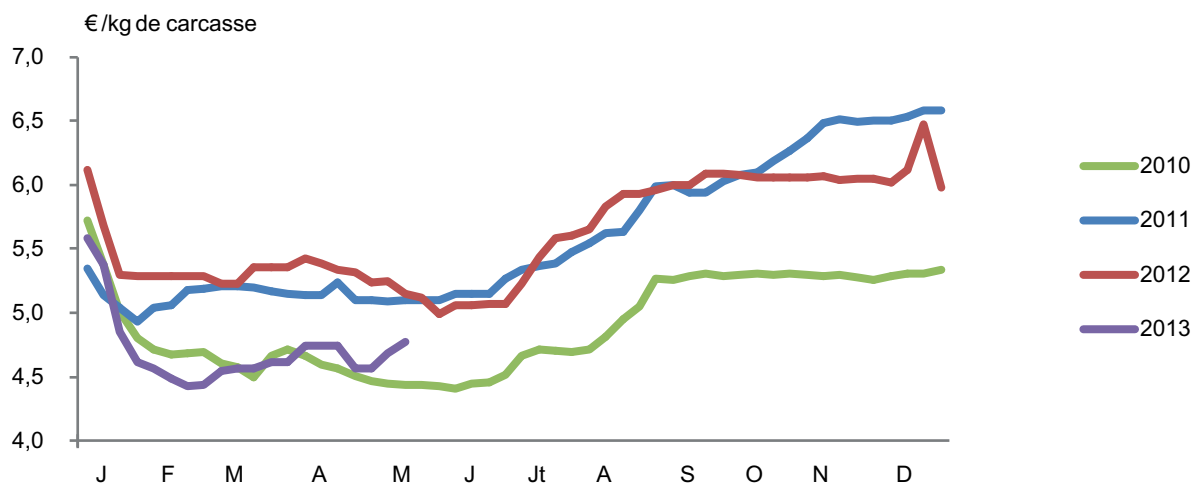


\* à partir de 2009, les chiffres d'abattage ne tiennent plus compte de la production non contrôlée

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

**Cotation de l'agneau de plus de 13 kg de carcasse (agneau lourd)**

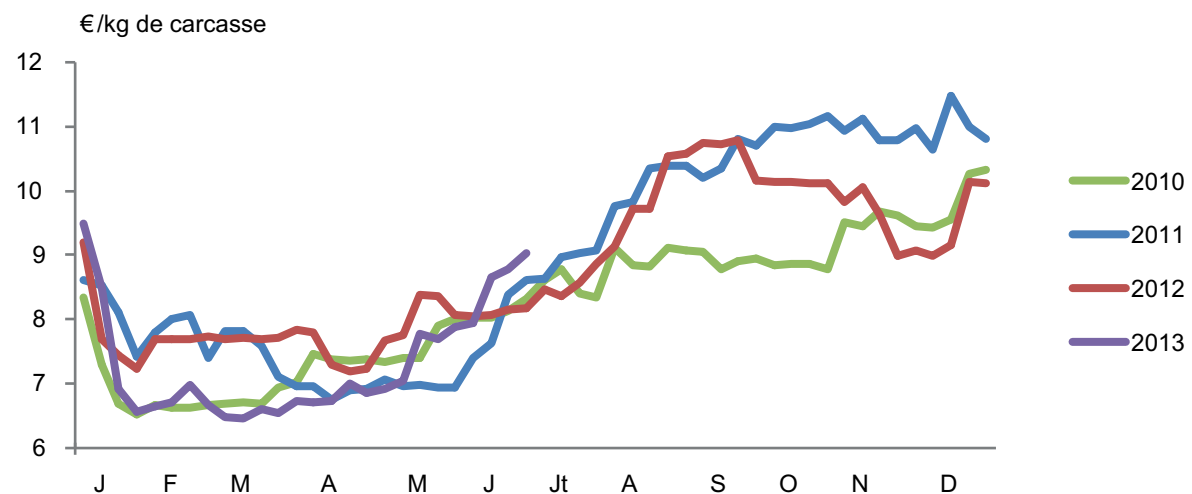
Figure 3.15



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après MAGRAMA

**Cotation de l'agneau de moins de 7 kg de carcasse (agneau de lait)**

Figure 3.16



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après MAGRAMA



# 4

## Quel avenir pour les filières viandes ovine et bovine ?

### Les enjeux de la future Politique Agricole Commune

Le 26 juin 2013, le Conseil européen, la Commission européenne et le Parlement européen sont parvenus à un accord politique sur la future Politique Agricole Commune (PAC), pour la période 2014-2020. Si l'accord doit encore être approuvé de manière officielle par le Conseil et le Parlement, la balle se trouve aujourd'hui dans le camp des États membres. La réforme prévoit en effet de nombreuses mesures optionnelles qui laissent une grande latitude aux États pour l'application nationale de la réforme.

Les choix réalisés par l'Espagne lors de l'application des différentes réformes de la Politique Agricole Commune (PAC) ont eu un impact considérable sur l'orientation des différentes productions dans le pays. A titre d'exemple, on peut citer la décision du gouvernement en 2006 de maintenir la PMTVA couplée à 100% qui a favorisé le maintien du troupeau bovin allaitant espagnol, et le découplage total des aides à la brebis qui a eu l'effet inverse en

entraînant la décapitalisation du cheptel ovin. Les modalités d'application choisies par l'Espagne pour la période 2014-2020 auront donc un impact décisif sur l'avenir des productions et des filières animales dans le pays.

Pour la période 2014-2020, le budget alloué à l'Espagne par l'Union européenne devrait rester proche de son niveau actuel avec 47 milliards d'euros au total, dont 35,7 milliards d'euros d'aides directes.

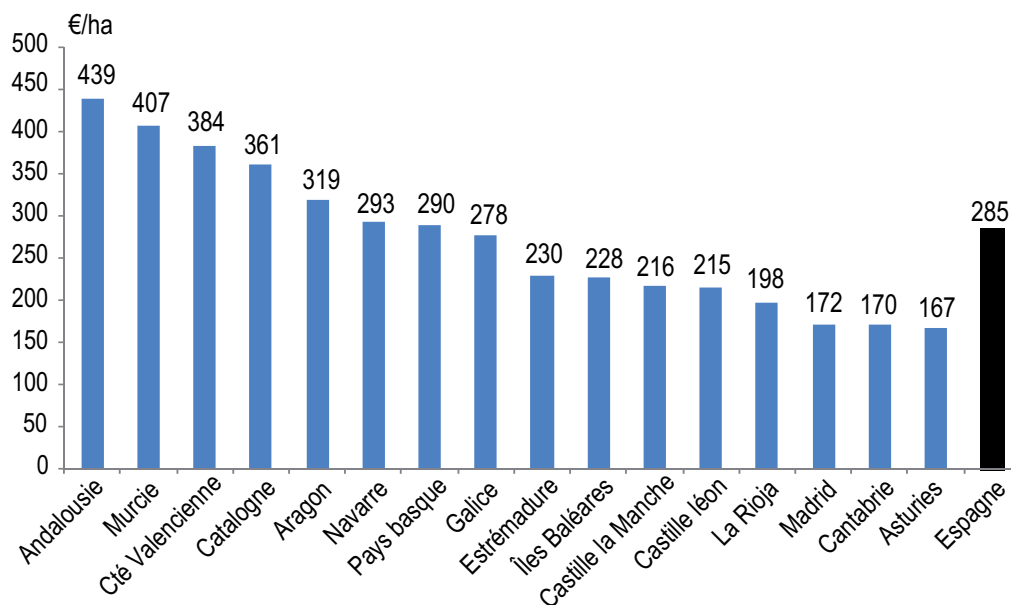
#### • *Quelles surfaces éligibles pour l'activation des primes découplées ?*

Le projet de réforme de la PAC 2014-2020 introduit la possibilité pour les États membres d'élargir les surfaces bénéficiaires des primes découplées aux vignes et vergers ainsi qu'aux landes et parcours qui n'auraient pas été dotés lors de la réforme de 2010. En Espagne, il existe aujourd'hui beaucoup de zones de landes et parcours très peu productifs, valorisées notamment par le pâturage d'élevages ovins et bovins, qui ne sont pas encore éligibles aux

> > >

Valeur des DPU moyens par Autonomies en 2012

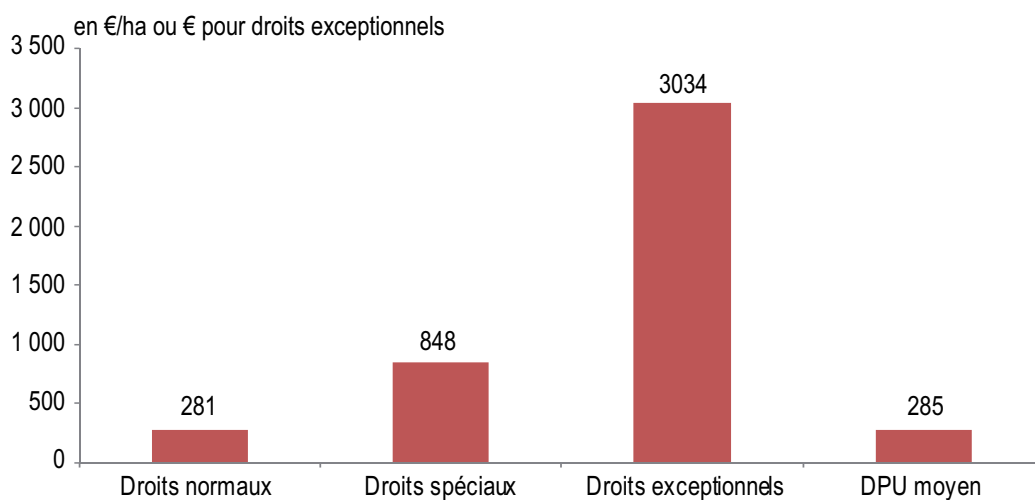
Figure 4.1



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après FEAGA (Fondo Español de Garantía Agraria)

Valeurs moyennes des DPU en Espagne en 2012

Figure 4.2



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après FEAGA (Fondo Español de Garantía Agraria)

aides directes. Si l'ensemble de ces surfaces devenait primable, les surfaces éligibles totales passeraient alors de 17 à 38 millions d'hectares. Ce qui aurait pour conséquence directe la réduction de moitié de la prime découplée moyenne à l'hectare dans le pays. Cette importante dilution des aides n'est pas souhaitée par l'Espagne qui a donc œuvré pour obtenir des marges de manœuvres. Le calcul du nombre de droits nouveaux à assigner se basera ainsi sur les demandes d'aides de l'année 2011 ce qui limitera le nombre total d'hectares bénéficiant de l'aide découplée à 22,4 millions.

### • *De nombreuses inquiétudes vis-à-vis de la convergence des aides directes*

La future PAC prévoit par ailleurs la convergence du niveau des soutiens directs à l'hectare à l'échelle nationale ou régionale à l'horizon 2020. L'accord du 26 juin donne la possibilité de limiter cette convergence à 60%. En 2019, tout agriculteur devra ainsi recevoir un paiement direct au moins égal à 60% de l'aide moyenne de sa région (ou du pays), les pertes pour les agriculteurs qui bénéficient aujourd'hui des aides à l'hectare les plus importantes devant se limiter à 30%.

Bien que partiel, ce rééquilibrage des soutiens pose de nombreuses questions en Espagne, où les niveaux d'aides perçus par hectare sont très disparates. Les agriculteurs les plus intensifs qui touchaient des aides directes importantes avant le découplage (cas des engraisseurs ou des éleveurs laitiers en particulier) possèdent donc des DPU élevés. Les éleveurs les plus extensifs ont en revanche des DPU beaucoup plus faibles.

Se pose tout d'abord la question de l'échelle d'application de la mesure. De par la diversité des types de productions et de systèmes, il existe aujourd'hui une forte disparité des niveaux moyens d'aide à l'hectare entre les différentes Autonomies. La valeur du DPU moyen est ainsi multipliée par 1,7 entre la Castille Léon et la Catalogne. La convergence nationale des aides à l'hectare entraînerait donc le transfert des soutiens des zones les plus productives vers les zones les plus extensives soit globalement un déplacement d'est en ouest en Espagne. Si ce transfert s'avérerait largement profitable pour les exploitations bovines allaitantes extensives de l'ouest

espagnol, il le serait en revanche nettement moins pour les exploitations d'engraissement de l'Est. Il aurait en outre le défaut d'augmenter encore le niveau d'aides perçues par les élevages naisseurs peu productifs sans les inciter à travailler sur la productivité et l'amélioration génétique de leurs troupeaux. Il semblerait donc que le gouvernement espagnol s'oriente vers une convergence régionale pour limiter le transfert trop important de fonds entre bénéficiaires. Les différentes régions ou «comarcas<sup>8</sup>» dans lesquelles s'appliquera la convergence (a priori plus de 40 au total) devraient être définies sur la base de critères agronomiques, prenant très probablement en compte la notion de productivité et de rendement pour séparer les zones productives des zones plus extensives.

Se pose également la question du devenir des droits spéciaux et exceptionnels, qui touche tout particulièrement les secteurs bovin et ovin. Ces droits concernent les éleveurs qui lors des diverses phases de découplage (2006 et 2010), n'avaient pas ou peu de surfaces éligibles sur lesquelles affecter des DPU. Dans le cas d'exploitations disposant d'un minimum de surfaces, les aides découplées ont été réparties sur les hectares éligibles disponibles, conduisant à des niveaux d'aides très élevés sur peu de surface. Ces droits dits « spéciaux » concernent notamment les éleveurs ovins exploitant peu de surfaces éligibles aux DPU (landes, parcours et terrains communaux) ou des résidus de cultures appartenant à d'autres, ainsi que les élevages d'engraissement bovin hors-sol louant quelques hectares pour pouvoir activer leurs DPU. Leur versement reste conditionné au maintien d'un certain niveau d'activité d'élevage dans les exploitations concernées. Dans le cas d'exploitations ne disposant d'aucune surface éligible, des droits dits « exceptionnels », non liés à la surface, ont été mis en place et correspondent à des niveaux d'aides encore plus élevés que les droits spéciaux. Ces droits concernent en particulier les élevages d'engraissement bovin spécialisés totalement hors-sol. Ainsi, si le DPU moyen en Espagne est aujourd'hui de 285 €/ha, la moyenne des droits spéciaux atteint 848 €/ha et celle des droits exceptionnels 3037 €. La convergence de ces droits impacterait donc de façon considérable les exploitations ovines et les centres d'engraissement de bovins, par ailleurs très touchés par la flambée des

<sup>8</sup> Ensemble de municipalités



cours des matières premières et par la dégradation du contexte économique dans le pays. La définition des régions pour l'application de la convergence sera donc clé mais surtout la question du recouplage de certaines aides.

• *Quel niveau de couplage demain et pour quelles productions ?*

Depuis la réforme du découplage de 2003, l'Espagne a fait le choix de maintenir couplée la totalité de la prime à la vache allaitante pour maintenir son cheptel allaitant tout en favorisant l'occupation du territoire en zones défavorisées. L'objectif était également de préserver, via le soutien du secteur naisseur, l'approvisionnement des ateliers d'engraissement en animaux maigres. Elle a en revanche pris l'option du découplage partiel (2006) puis total (2010) des primes à la brebis, ce qui a participé à l'érosion du cheptel ovin espagnol. Les primes spéciales aux bovins mâles ainsi que les primes à l'abattage ont également été totalement découplées.

Un recouplage des aides à la brebis et à la tête de jeune bovin engraisé pourrait permettre de soutenir les secteurs ovins et bovins-engraisseurs, très fragilisés par le contexte actuel, tout en apportant une solution au problème soulevé par la convergence de leurs droits spéciaux et exceptionnels. La réforme de la PAC prévoit toutefois la limitation de la part des aides couplées à la production à 13% des aides du premier pilier (+2% pour les protéagineux), toutes productions confondues. Le niveau total du couplage actuel en Espagne est déjà de 13,5%, ce qui laisse très peu de marge pour la création de nouvelles aides couplées, sauf à en découpler d'existantes en tout ou en partie. D'autant plus que face à la diversité des productions réalisées dans le pays, l'élevage n'est pas le seul pouvant prétendre à un éventuel recouplage des aides. La possibilité de relever le plafond de couplage autorisé est également envisageable, mais nécessitera l'approbation de la Commission européenne qui est encore loin d'être acquise.

Quoi qu'il en soit, l'enjeu du maintien de la prime à la vache allaitante reste fort et tout porte à croire qu'elle sera maintenue dans la prochaine programmation. Selon les experts, le découplage de la PMTVA serait en effet catastrophique pour le

cheptel national de vaches allaitantes. L'abandon de l'activité de naissance conduirait invariablement à la chute de production de veaux qui impacterait à son tour l'approvisionnement des ateliers d'engraissement, et donc celui de l'aval de la filière.

## De nombreux défis à relever pour les deux filières

Mises à mal par la flambée des cours des matières premières, la crise économique et la chute de la consommation dans le pays, les filières viandes bovine et ovine espagnoles sont aujourd'hui en difficulté. Et les choix réalisés dans le cadre de la future PAC pourraient les fragiliser davantage. Une reprise sensible de la consommation intérieure semble peu probable face à l'installation dans la durée de la crise économique espagnole. Les deux filières disposent toutefois encore de marges de manœuvre qui pourraient leur permettre de rebondir.

• *Des marges de progrès certaines pour l'élevage bovin allaitant naisseur*

Si les marges de progression technique paraissent limitées dans le secteur de l'engraissement bovin spécialisé, sauf à changer totalement de logique, le secteur allaitant naisseur extensif a encore une productivité très faible. La hausse du taux de vêlage et l'amélioration de la conformation des veaux sevrés permettraient d'améliorer l'approvisionnement, quantitatif et qualitatif, des ateliers d'engraissement, tout en augmentant les revenus des exploitations allaitantes. Cette meilleure adéquation de l'offre (élevages naisseurs) et de la demande (engraissement et aval) serait certainement facilitée s'il existait des relations plus étroites entre les naisseurs et les engraisseurs.

Seule la professionnalisation de l'activité de naissance et l'accompagnement technique des éleveurs permettront d'atteindre ces objectifs. Des organismes de recherche espagnols planchent déjà sur l'amélioration de races locales productives mais il est peu probable que l'inflexion se fasse sans incitation financière pour les éleveurs. Certains interlocuteurs en Espagne imaginent ainsi de conditionner le versement de la PMTVA à un niveau minimum de productivité.

• *Une restructuration encore nécessaire dans les industries d'aval*

Une autre marge de progression concerne l'organisation de l'aval des filières viandes bovine et ovine. Les industries des viandes restent en effet encore très atomisées dans ces deux secteurs, ce qui nuit à l'optimisation de leur fonctionnement. Dans ce contexte de faible concentration des outils de production et de surcapacité globale, il s'avère en effet difficile pour les entreprises d'atteindre des volumes de production suffisants pour avoir un poids sur le marché. La mise en place d'accords ou de contrats entre les différents maillons de la chaîne de production serait un grand pas pour améliorer la sécurisation des approvisionnements et de la commercialisation des entreprises.

Cette verticalisation de la chaîne de production semble commencer à être mise en œuvre, notamment dans le secteur viande bovine, mais le chemin à parcourir est encore long pour optimiser toute la chaîne de production. Les deux filières nécessitent en effet une réelle restructuration et dans la situation économique actuelle, les investissements se font au compte-gouttes.

• *Des stratégies à trouver pour développer les exportations*

Face à la crise économique qui s'installe dans la durée et aux changements dans les habitudes des consommateurs en lien avec les préoccupations sociétales, il semble que la consommation espagnole de viandes bovine et ovine va au mieux plafonner

dans les années à venir. Il faut donc trouver d'autres moteurs pour maintenir voire relancer les filières. L'évolution future des deux secteurs dépendra donc de leur capacité à développer leur clientèle à l'export. Nombre d'entreprises espagnoles sont déjà dans cette optique et commencent à augmenter la part des exportations dans leurs ventes. Mais face à la concurrence existant déjà sur les marchés européen et mondial, de vraies stratégies sont à mettre en œuvre afin de valoriser au mieux la production espagnole. Le regroupement des envois pour atteindre des volumes importants apparaît ainsi indispensable pour avoir un réel pouvoir de négociation dans les échanges.

Les coûts de production de la filière viande bovine, dépendante des importations d'animaux maigres et surtout d'aliments du bétail, paraissent cependant peu compétitifs pour gagner durablement des places significatives à l'export de viande. Les systèmes d'engraissement de bovins espagnols sont en revanche très bien placés pour satisfaire la demande croissante des pays du sud et de l'est de la Méditerranée en bovins vivants légers. Mais ces envois en vifs n'aideront pas l'industrie d'abattage-découpe, en surcapacité chronique...

La stratégie du tout export semble davantage possible pour la filière viande ovine qui dispose de toute une gamme de produits, de l'agneau de lait à la brebis, en passant par l'agneau lourd, susceptible d'intéresser de nombreux pays, que ce soit sous forme d'animaux vivants ou de viande, notamment sur le pourtour méditerranéen.



## Remerciements

Ce dossier s'appuie sur des entretiens et des visites effectués en Espagne en avril 2013. Nous tenons à remercier vivement les personnes qui nous ont facilité les contacts, nous ont cordialement accueillis et ont accepté de répondre à nos questions au cours de cette mission. Nous prenons bien sûr l'entière responsabilité de ce qui est écrit dans ce rapport, qui ne saurait engager en rien les différentes personnes rencontrées.

### Administrations

- **Laura Pérez Álvarez**, Sous-direction Générale des produits animaux, Direction Générale des productions et des marchés agricoles, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (**MAGRAMA**, Madrid).
- **Fernando Miranda Sotillos**, Président du Fonds Espagnol de Garantie Agricole (**FEGA**, Madrid).
- **Olivier Thiard**, Chef de Pôle Agroalimentaire, UBIFRANCE Espagne, Ambassade de France.
- **Hervé Reverbori**, Conseiller Agricole à l'Ambassade de France en Espagne.

### Organisations Professionnelles

- **Javier López**, Gestionnaire National, et **Matilde Moro d'ASOPROVAC** (Association Espagnole des Producteurs de Bovins Viande, Madrid).
- **José Luis Lasheras**, Responsable de la section élevage et **Maite Tolón** de **UAGA - COAG** (Union d'Agriculteurs et d'Éleveurs d'Aragon, Coordinatrice d'Organisation d'Agriculteurs et d'Éleveurs).

### Production agricole

- **Exploitation de Jesus Calvo** dans les Monegros (Aragon).

### Coopératives de commercialisation

- **Francisco Marcén Bosque**, Directeur Général et **Enrique Fantova Puyalto**, Directeur des Services Techniques, **Groupe Coopératif Pastores-Oviaragón** (Aragon).
- **Juan Carlos Pozo**, Directeur Général **d'OVISO** (Ovino del Suroeste, Société coopérative Limitée)

### Centre de recherche

- **Vicente Jimeno Viñatea**, enseignant-chercheur à l'Université Polytechnique de Madrid (**UPM**), spécialisé en systèmes de production et nutrition animale.

### Industries des viandes

- **Miguel Huerta Dana**, Secrétaire Général, et **Mercedes Cámara Vicario**, Département International, d'ANICE (Association Nationale des Industries des Viandes en Espagne).
- **Luis Bagaría**, Directeur commercial bovin, **FRIBIN** (Abattoir et salle de découpe, Aragon).

### Exportations en vif

- **Gregorio de la Fuente**, Directeur-Manager **d'EuroMarco**, s.l. (Tarragone).
- **Pedro Bernal Valverde**, Responsable des relations client du Port de Tarragone, **Autorités Portuaires de Tarragone**.

### Consultants

- **Juan Sanz Moneo**, vétérinaire consultant pour exploitations ovines et caprines.
- **Alicia Langreo Navarro**, Directrice de **Saborá**, Estrategias Agroalimentarias.

Ce rapport s'appuie également sur les données recueillies lors du voyage d'étude des Réseaux d'Élevage bovin viande en juin 2012 et lors du voyage du Comité ovin de l'Institut de l'Élevage en novembre 2010.

# Les dossiers Économie de l'Élevage

résumé les principales études conduites par le GEB  
(Département Économie de l'Institut de l'Élevage)  
en collaboration avec les services de la CNE  
Ils sont consultables sur le site : <http://www.idele.fr>

## Liste des derniers Dossiers Économie de l'Élevage

- L'élevage irlandais et ses filières. Quel paysage à l'horizon 2020 ? n° 436 - juin 2013
- Marchés mondiaux des produits laitiers en 2012. Expansion mouvementée. n° 435 - mai 2013
- 2012 : L'année économique ovine. Perspectives 2013. n° 434 - avril 2013
- 2012 : L'année économique caprine. n° 433 - mars 2013
- 2012 : L'année économique laitière. Perspectives 2013. n° 432 - février 2013
- 2012 : L'année économique viande bovine. Perspectives 2013. n° 431 - janvier 2013
- Le marché mondial de la viande bovine en 2012. L'appétit de bœuf se creuse en Asie... comblé par l'Inde qui talonne le Brésil. n° 430 - Décembre 2012
- La filière veau de boucherie. Un potentiel à maintenir. n° 429 - Novembre 2012
- Les modèles laitiers du nord de l'Union européenne à l'épreuve de la volatilité n° 428 - Octobre 2012
- La production de viande bovine au Brésil. Le zébu est-il toujours conquérant ? n°427 - Septembre 2012
- Les Allemagnes laitières. Voies divergentes et avenir contrastés. n°426 - Juillet-Août 2012
- La filière viande au Canada. Toujours très dépendante des USA.. n°425 - Juin 2012
- 2011 : L'année économique ovine. Perspectives 2012. n°424 - Mai 2012
- 2011 : L'année économique laitière. Perspectives 2012. n°423 - Avril 2012
- 2011 : L'année économique caprine. n°422 - Mars 2012
- Marchés mondiaux des produits laitiers en 2011. Anticyclone prolongé. n°421 - Février 2012
- 2011 : L'année économique viande bovine. Perspectives 2012. n° 420 - janvier 2012
- Le marché mondial de la viande bovine en 2011. L'Europe dans le sillage des hauts prix mondiaux. N°419 - décembre 2011
- Le lait après 2015. Comment les transformateurs comptent gérer l'offre. n° 418 - novembre 2011
- Où va le bœuf ? Quel produit pour quel marché ? n° 417 - octobre 2011
- L'élevage bovin allaitant français à l'horizon 2015 et perspectives 2035. Forces et faiblesses face au changement de contexte agricole. n° 416 - septembre 2011
- La production de viande bovine en France. Qui produit quoi, comment et où ? n°415 - juillet 2011
- Le marché de la viande bovine en Italie. n°414 - juin 2011
- 2010 : L'année économique ovine. Perspectives 2011. n°413 - mai 2011
- 2010 : L'année économique caprine. n°412 - avril 2011
- 2010 : L'année économique laitière. Perspectives 2011. n°411 - mars 2011
- Marchés mondiaux des produits laitiers. À l'heure de la volatilité. n°410 - février 2011
- 2010 : L'année économique viande bovine. Perspectives 2011. n° 409 - janvier 2011
- Le marché mondial de la viande bovine en 2010. Les cours du bœuf flambent partout... sauf en Europe. n°407 - novembre 2010
- La filière laitière caprine en Espagne. Les aléas d'une production d'appoint. n° 406 - octobre 2010
- Les filières viande bovine et ovine en Nouvelle-Zélande. Une affaire familiale entre technicité et manque de rentabilité. n° 405 - septembre 2010
- La filière laitière en Nouvelle-Zélande. Une furieuse volonté de croissance contrariée par l'environnement. n° 404 - juillet 2010

**Ces documents sont disponibles au prix de 10 € le téléchargement,  
sur le site <http://www.idele.fr> - <http://technipel.idele.fr>**

Rédaction : Département Économie (GEB)

Le GEB (Groupe Économie du Bétail), Département Économie de l'Institut de l'Élevage, bénéficie du financement du Ministère de l'Agriculture et sur contrats, du Fonds de l'Élevage, de l'Interprofession lait et viande, et de FranceAgriMer

> Équipe de rédaction : G. Barbin - S. Bouyssière - M. Carlier - F. Champion - JM. Chaumet - P. Chotteau - A. Gruère - B. Lelyon - C. Monniot - C. Perrot - M. Richard - G. You

> Mise en page : L. Assmann & M. Allié > Email : [leila.assmann@idele.fr](mailto:leila.assmann@idele.fr) > Directeur de la publication : M. Marguet

Document publié en collaboration avec les services de la Confédération Nationale de l'Élevage par l'Institut de l'Élevage

> 149, rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12 > Tél. : 01 40 04 52 62 > <http://www.idele.fr>

> Imprimé à Imprimerie de la Centrale Lens > N° ISSN 1273-8638 > N° IE 001360037

> Abonnement : 160 € TTC par an : Technipel > Email : [technipel@idele.fr](mailto:technipel@idele.fr) > Tél. : 01 40 04 51 71

Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur <http://www.idele.fr> > <http://technipel.idele.fr>